



Bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée

## Les banques appelées à la rescousse

L'Etat semble décidé à mobiliser l'argent qui circule ou qui «dort» hors circuit officiel. Pour ce faire, les banques sont appelées à jouer un rôle prépondérant dans cette opération.

Page 2

Wilayas de l'est du pays

## Un plan régional de lutte contre le vol de véhicules

Page 24



Par Saâd Taferka

Une rencontre nationale qui va regrouper aujourd'hui les présidents des Assemblées populaires de wilaya et de communes (APW et APC) au Centre international des conférences Abdelatif Rahal à Alger, examinera, sous la présidence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, les axes stratégiques relatifs au développement local durable. Plusieurs ministres sont invités à assister à cette rencontre, entendu que les Collectivités locales sont

Logement, contractuels, scolarité, Patriotes, police communale

# Les bonnes annonces de Bedoui

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a réitéré les garanties de l'Etat à poursuivre sa politique sociale de soutien et de solidarité envers toutes les catégories de citoyens.

Page 3



Logement promotionnel aidé

## Lancement prochain de la fixation des quotas des wilayas

Page 3



Rencontre nationale des présidents d'APC et APW

## Les prérequis de la bonne gouvernance locale

le réceptacle de toutes les politiques publiques et c'est là où se croisent l'action des pouvoirs publics, la politique générale de développement avec l'intérêt des citoyens-électeurs. Les nouveaux élus aux Assemblées locales commencent à peine leur mandat qu'ils ont inauguré suite au scrutin du 23 novembre dernier. Un mandat grevé d'un double héritage : d'une part, une tradition de logique de gestion locale posant les acteurs principaux (élus et populations) en «chiens de faïence», où la confiance et la participation sont les «denrées» les moins partagées ; d'autre part, une conjoncture de crise des finances publiques qui tient en tenailles l'ensemble des institutions de l'Etat et qui confère à la commune des responsabilités nouvelles, auxquelles elle n'est pas nécessairement

préparée. En effet, tous les discours et orientations produits depuis 2015 à ce sujet, y compris les recommandations issues des réunions gouvernement-walis qui ont eu lieu en 2016, n'ont eu que peu d'impact sur la marche des Assemblées locales. Dans la majorité des cas, les instructions allant dans le sens de faire des communes de véritables «machines» d'attraction des investisseurs, de production de richesses et de recouvrement de la fiscalité, ont été peu suivies, les APC ne pouvant pas, en l'espace de quelques mois, produire de nouvelles méthodes de management, s'offrir un personnel à la hauteur des exigences de l'heure et sortir du carcan administratif, dont une partie est due aux pesanteurs induites par le Code communal.

Page 4

Patrimoine

## De nouveaux architectes agréés pour la restauration des biens culturels

Des certificats de qualification pour la valorisation et la restauration des sites et monuments culturels ont été remis, mardi à Alger, à 28 architectes agréés pour la restauration des biens culturels immobiliers.

Page 15



Bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée

## Les banques appelées à la rescousse

**L'Etat semble décidé à mobiliser l'argent qui circule ou qui «dort» hors circuit officiel. Pour ce faire, les banques sont appelées à jouer un rôle prépondérant dans cette opération.**



Par S. A. Mohamed

**C'**est ce qu'explique en filigrane, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, qui a appelé hier les banques à se mobiliser «de manière résolue» aux fins de la bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée et de sa canalisation vers les objectifs de financement de l'économie et de sa diversification. Lors d'une rencontre tenue à Alger avec les dirigeants des banques dans le cadre des réunions de concertation et d'information périodiques avec la place bancaire et financière du pays, M. Loukal a affirmé que le système bancaire était interpellé, de nouveau, à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et canaliser tout épargne potentielle «aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment informelle et d'instaurer la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et

sereine», selon des responsables de la Banque centrale cités par l'APS. En effet, a-t-il expliqué, la mobilisation des ressources financières internes est un impératif permanent, notamment dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie à travers l'investissement productif. Dans son intervention à cette réunion, qui a porté sur le développement de l'inclusion financière, le gouverneur de la Banque centrale a précisé les conditions dans lesquelles la place bancaire doit développer ses différents instruments et déployer ses moyens aux fins de canaliser l'épargne nationale à travers des «efforts accrus de bancarisation», selon la même source. Il a rappelé que l'inclusion financière, à travers une bancarisation soutenue la plus large possible appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a de tout temps été le principe

directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale. Plusieurs mesures ont initié et conforté cette démarche, visant notamment à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, a soutenu M. Loukal. Dans ce sens, il a considéré que le secteur financier et bancaire est chargé d'accompagner cette dynamique par une plus grande diversification de ses services et produits bancaires et un élargissement de la gamme des produits financiers. Dans cette optique, a-t-il insisté, l'intermédiaire bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale. Cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation per-

manente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique, a-t-il poursuivi. Relevant que les mesures déjà mises en œuvre s'inscrivent dans cette perspective, M. Loukal a cité, en premier lieu, l'institution du droit au compte pour tout citoyen, tel que précisé par l'instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie fixant la procédure relative au droit au compte. Cet élargissement a été conforté, en second lieu, par l'article 43 de la Loi de finances complémentaire pour 2015, permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de la collecte de l'épargne nationale et de sa canalisation à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire, a-t-il rappelé. Pour le gouverneur de la Banque d'Algérie, le système bancaire est chargé de jouer un rôle déterminant en prenant «toutes les mesures de facilitation et de mise en confiance».

S.A.M.

Algérie-Poste

## Régularisation de 5 600 employés contractuels

L'entreprise Algérie-Poste a procédé à la régularisation de la situation de 5 584 employés contractuels au niveau national, conformément aux résolutions de son conseil d'administration, a indiqué hier un communiqué d'Algérie-Poste. Cette opération intervient «en application de la résolution du conseil d'administration prise lors de la session extraordinaire tenue le 23 juillet dernier portant sur l'insertion progressive des employés ayant des contrats à durée déterminée (CDD) dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA) ou du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip)», indique la même source qui précise que «durant l'année 2017, quelque 641 recrutés dans le cadre du Daip ont bénéficié de CTA et 632 autres dans le cadre des CTA ont bénéficié de contrats à durée indéterminée (CDI)». «Dans le cadre du programme tracé pour 2018, AP a poursuivi l'opération d'insertion progressive des employés recruté en CDD, via un deuxième quota comprenant le transfert de 584 contrats dans le cadre du DAIP en CTA et 502 CTA en CDI» a ajouté le même communiqué. Cette opération se poursuivra jusqu'à la régularisation de la situation de tous les employés en CDD, soit 3225 dans le cadre des deux formules à l'horizon 2019. L'insertion progressive de cette catégorie prend en compte la priorité de classement, suivant les critères de l'ancienneté, la situation familiale, l'âge et les antécédents disciplinaires.

K. M.

Le 25 janvier à Oran

## Une journée d'étude sur la profession de vétérinaire

Une journée d'étude dédiée à la profession de vétérinaire en Algérie sera organisée le 25 janvier prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO) par l'Espace vétérinaire algérien, a-t-on appris hier des organisateurs.

Cette rencontre, placée sous le thème : «Profession vétérinaire, entre promesses et réalité», s'inscrit dans le cadre du Salon internationale de l'agriculture Agripro Expo, prévu du 24 au 27 janvier courant à Oran.

La rencontre réunira des vétérinaires exerçant à l'échelle nationale ainsi que des responsables du secteur pour débattre de la situation actuelle de cette corporation, a précisé à l'APS Fayza Boukhadra, membre du comité d'organisation de cette manifestation.

«Des problèmes et des défis auxquels fait face cette profession regroupant plus de 10 000 vétérinaires entre secteur public et secteur privé seront discutés lors de l'événement», a-t-on ajouté.

Un riche programme a été tracé pour l'occasion, abordant entre autres la profession vétérinaire et la réglementation en matière de médicaments vétérinaires et de suivi sanitaire, la gestion participative des problèmes spécifiques ainsi que la déontologie de la profession.

Il sera également question de débattre de la création de l'ordre national vétérinaire (ONV), à travers la présentation des travaux de la cellule de l'Ordre national vétérinaire installée pour l'occasion, a souligné Mme Boukhadra.

H. M.

Grève illimitée des médecins résidents

## Un comité pour établir une feuille de route

Par Karima Nacer

**U**n comité intersectoriel a été installé par le département de la santé pour prendre en charge les revendications des médecins résidents en sciences médicales. Ce nouveau dispositif intervient après une vague de protestations menée à travers plusieurs wilayas du pays par des médecins résidents. Est-ce la fin de la crise dans le secteur de la santé ?

Le ministre de la Santé semble prendre toutes les mesures pour mettre fin à la détresse des blouses blanches, en grève illimitée depuis quelque temps et ce, à travers l'installation d'un comité intersectoriel. Selon le ministère de la Santé, ce comité sera chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre d'une feuille de route relative à tous

les aspects en rapport avec la formation et le devenir des résidents en sciences médicales a été mis en place.

La même source précise, dans un communiqué, que la mise en place de ce comité s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales et de la mise en œuvre de mesures durables, en concertation avec tous les secteurs et parties concernés.

Ce comité sera composé de personnalités médicales reconnues, de représentants de différents départements ministériels et de représentants des résidents en sciences médicales. Ce comité qui sera installé dimanche matin par le ministre de la Santé, permettra à l'ensemble des concernés de suivre la mise en œuvre effective des mesures retenues au titre de la prise en charge

des revendications des résidents en sciences médicales, note le ministère.

Pour rappel, le collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) avait décidé dimanche dernier de maintenir le mouvement de grève, entamé depuis deux mois, jusqu'à satisfaction des revendications soulevées au gouvernement, regrettant que les revendications des médecins résidents n'aient pas été prises en charge depuis des années, malgré les mouvements de protestation de 2011 et 2015.

Pour rappel, ce mouvement de protestation a été radicalisé suite à la répression d'un rassemblement des médecins résidents dans l'enceinte même du CHU Mustapha Bacha, il y a une dizaine de jours. La réunion de samedi dernier entre le ministre de la Santé et les représentants des médecins résidents

a permis de parvenir à un accord sur certaines revendications tandis que d'autres sont restées en suspens, notamment celle liée au Service national qui n'est pas des prérogatives du ministère de la Santé.

Les médecins résidents exercent actuellement au niveau des 14 établissements hospitalo-universitaires des wilayas du Nord, eu égard à la spécificité de ce corps de praticiens en formation. Ils sont ensuite affectés, dans le cadre du service civil, dans les Hauts-Plateaux et le Sud pour combler le manque de spécialistes dans ces régions.

Le collectif des médecins résidents Camra va-t-il mettre fin à son mouvement de grève qui paralyse tous les services et qui a provoqué de nombreux dysfonctionnements dans les hôpitaux ?

K. N.

# ÉVÈNEMENT ▶▶

Logement, contractuels, scolarité, patriotes, police communale

## Les bonnes annonces de Bedoui

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a réitéré les garanties de l'Etat à poursuivre sa politique sociale de soutien et de solidarité envers toutes les catégories de citoyens.**



Par M. Ait Chabane

**P**rofitant de sa sortie de proximité, organisée, hier, dans la commune de Baraki dans la banlieue de la capitale, il a tenu à rassurer les Algériens sur la poursuite des projets de logements, de même que la régularisation des travailleurs contractuels dans divers secteurs d'activités, la scolarisation des enfants, mais aussi la satisfaction des revendications des éléments de l'ex-police communale et des groupes de légitime défense (GLD-Patriotes). «Nous rassurons tous les citoyens que les programmes de logements se poursuivront», a affirmé Noureddine Bedoui, lors de sa sortie sur le terrain, tout en soulignant que ces programmes de logements «sont

importants et s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Le ministre confirme ainsi la volonté des pouvoirs publics de poursuivre ses efforts jusqu'à la satisfaction de tous les besoins des citoyens en matière de logement. Et de rassurer les différents travailleurs contractuels qui attendent depuis plusieurs années d'être régularisés dans leurs postes respectifs. Le ministre de l'Intérieur a rassuré, dans ce sens, que «ses services n'abandonneront jamais les contractuels», de quoi redonner de l'espoir aux milliers de travailleurs exerçant dans plusieurs secteurs d'activités avec des contrats de travail depuis de longues années. Noureddine Bedoui s'est également exprimé sur les éléments de l'ex-police com-

munale et des patriotes, en les assurant de tout son soutien et de celui des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «L'Etat n'abandonnera jamais ceux qui se sont sacrifiés pour lui», a-t-il réaffirmé, lors de sa visite dans cette localité martyre de Baraki qui a grandement souffert des affres de la tragédie nationale. S'adressant, par ailleurs, aux enfants, à l'occasion d'une séance de délibérations à l'APC locale, le ministre a précisé que «le chef de l'Etat accorde une importance particulière à la catégorie des enfants, qui représentent l'avenir du pays», ajoutant qu'il «veille à assurer de bonnes conditions pour leur scolarisation au niveau de tous les paliers». Dans la foulée, Noureddine Bedoui a promis de remédier à

toutes les insuffisances constatées en matière de cantines et de transport scolaires. «Tous les moyens seront réunis pour assurer des repas chauds aux élèves, notamment au cycle primaire», a-t-il soutenu, annonçant par là même que «le gouvernement a décidé de consacrer plus de 3 200 bus pour le transport scolaire dans les régions éloignées et isolées pour réduire les contraintes rencontrées par les enfants de ces régions pour se rendre à l'école». Et de réitérer les pleines dispositions du gouvernement à assurer une scolarisation de qualité à ses enfants, à travers notamment la réalisation de plusieurs structures vitales chaque année dans ces secteurs névralgiques qui sont l'éducation et la formation.

M.A.C.

### Pour ses efforts pour la culture du dialogue et de la réconciliation

## Le Président Bouteflika reçoit le Bouclier d'Alecso

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu le Bouclier de l'Organisation arabe de l'éducation, de la culture et des sciences (Alecso) pour ses efforts en faveur de la consécration de la culture du dialogue et de la réconciliation et son soutien au développement de l'éducation, des sciences et de la culture, a affirmé, hier à Alger, le directeur général d'Alecso.

M. Abdelaziz Bouteflika est le premier président arabe à recevoir cette distinction. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu le Bouclier d'Alecso des mains du directeur général de l'organisation, Saoud Hilal Al-Harbi, qui est arrivé mardi à Alger dans le cadre d'une visite officielle de trois jours. A l'issue de la cérémonie, M. Hilal Al-Harbi a déclaré que la distinction du Président Bouteflika se veut une reconnaissance pour «avoir été l'un des dirigeants arabes actuels qui ont guidé et continuent à guider la nation arabe», saluant le «progrès et le développement que connaît l'Algérie sous sa direction». Le directeur général de l'Organisation a estimé que l'Algérie «est un grand pays qui a été une référence pour plusieurs pays arabes sur tous les fronts», ajoutant que «l'histoire de la Révolution algérienne est aujourd'hui enseignée dans plusieurs pays arabes». M. Hilal Al-Harbi a salué l'expérience algérienne dans les domaines culturel et éducatif ainsi que dans la lutte antiterroriste qui lui a permis de «surmonter la crise grâce à la clairvoyance et à la sagesse du Président Bouteflika et à la coopération positive du peuple algérien», soulignant que plusieurs pays arabes tirent profit de l'expérience algérienne dans ce domaine.

«L'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme ne se limite pas uniquement aux aspects juridique et pénal», a fait savoir le responsable. «Elle se distingue également par son orientation vers la sensibilisation et l'intérêt accordé à la dimension socio-culturelle à l'effet de tarir les ressources du terrorisme», a-t-il ajouté, mettant en exergue la politique de Réconciliation nationale initiée par le Président Bouteflika qu'il a menée avec succès grâce à sa «clairvoyance».

H. M.

Logement promotionnel aidé

## Lancement prochain de la fixation des quotas des wilayas

**L**e ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville procédera prochainement à la fixation des quotas des logements promotionnels aidés (LPA) à travers tous les wilayas du pays, a appris l'APS auprès du ministère.

«Le programme LPA prévoit 70 000 unités et peut être revu à la hausse» avait précisé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar? lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les walis seront informés du quota de logements de chaque wilaya après l'élaboration des listes finales en vue de leur permettre de se lancer dans le parachèvement des démarches relatives à l'attribution des assiettes foncières.

Le ministère s'attelle actuellement à parachever les textes réglementaires encadrant la formule LPA, lesquels seront mis à la disposition des autorités locales et des intervenants pour la lancer sur le terrain.

Le ministre avait annoncé, par ailleurs, que le «décret exécutif relatif à cette formule sera signé par le gouvernement dans les jours à venir».

Par ailleurs, les Assemblées populaires communales (APC) connaissent un afflux

considérable de citoyens venus s'informer sur les conditions leur permettant de bénéficier de cette formule ainsi que ses modes de financement, a constaté hier l'APS au niveau de plusieurs APC d'Alger.

Beaucoup de citoyens misent sur cette formule, notamment la classe moyenne, ceux qui n'ont pu souscrire à d'autres formules et les chômeurs pour accéder à un logement. En réponse aux préoccupations des députés lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat autour du projet de règlement budgétaire de 2015, M. Temmar avait affirmé que cette formule focalise sur l'organisation de l'aspect financier afin de préserver les ressources financières à travers le flux des fonds par la Caisse nationale du logement (CNL) pour assurer la poursuite des opérations de réalisation.

Le ministre a souligné que cette formule est le résultat d'une révision de plusieurs programmes «éparpillés» depuis des années, qui ont été, a-t-il dit, recyclés et regroupés en un programme comprenant 70 000 unités. Les wilayas avaient transmis, la semaine dernière, à la tutelle les plans cadastraux, exception faite de la wilaya de Tizi Ouzou qui connaît des problèmes avec

les propriétaires privés.

Le secteur ne va pas recourir aux terrains agricoles pour couvrir le foncier nécessaire à la réalisation de cette formule.

Dans le Grand-Sud, des agglomérations de logements individuels seront réalisées suivant la nature de chaque région, en laissant le choix au responsable local pour l'aspect externe et au bénéficiaire pour l'aménagement interne.

Selon M. Temmar, le prix sera fixé selon la nature de chaque région et le niveau de l'aide accordée par l'Etat, précisant que le prix moyen sera identique à celui de la formule location-vente, à savoir 50 000 DA (5 millions de centimes) le mètre carré, hors prix du foncier.

Le montant définitif du LPA sera fixé après la répartition des souscripteurs en quatre zones, chacune regroupant plusieurs wilayas, et qui seront définies dans le cadre d'un décret exécutif en voie de signature.

Destiné à la classe moyenne et aux citoyens qui n'ont pu souscrire à d'autres formules, cette formule s'adresse aux citoyens ayant un revenu se situant entre 0 et 6 fois le salaire national minimum garanti (Snmg), à savoir du chômeur au salarié qui perçoit 108 000 DA pour l'éradication des habitations précaires.

R. N.

Rencontre nationale des présidents d'APC et APW

# Les prérequis de la bonne gouvernance locale

La rencontre nationale qui va regrouper aujourd'hui les présidents des Assemblées populaires de wilaya et de communes (APW et APC) au Centre international des conférences Abdelatif Rahal à Alger, examinera, sous la présidence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, les axes stratégiques relatifs au développement local durable.



Par Saâd Taferka

**P**lusieurs ministres sont invités à assister à cette rencontre, entendu que les Collectivités locales sont le réceptacle de toutes les politiques publiques et c'est là où se croisent l'action des pouvoirs publics, la politique générale de développement avec l'intérêt des citoyens-électeurs.

Les nouveaux élus aux Assemblées locales commencent à peine leur mandat qu'ils ont inauguré suite au scrutin du 23 novembre dernier. Un mandat grevé d'un double héritage : d'une part, une tradition de logique de gestion locale posant les acteurs principaux (élus et populations) en «chiens de faïence», où la confiance et la participation sont les «denrées» les moins partagées; d'autre part, une conjoncture de crise des finances publiques qui tient en tenailles l'ensemble des institutions de l'Etat et qui confère à la commune des responsabilités nouvelles, auxquelles elle n'est pas nécessairement préparée. En effet, tous les discours et orientations produits depuis 2015 à ce sujet, y compris les recommandations issues des réunions gouvernementales qui ont eu lieu en 2016, n'ont eu que peu d'impact sur la marche des Assemblées locales. Dans la majorité des cas, les instructions allant dans le sens de faire des communes de véritables «machines» d'attraction des investisseurs, de production de richesses et de recouvrement de la fiscalité, ont été peu suivies, les APC ne pouvant pas, en l'espace de quelques mois, produire de nouvelles méthodes de management, s'offrir un personnel à la

hauteur des exigences de l'heure et sortir du carcan administratif, dont une partie est due aux pesanteurs induites par le Code communal. L'on sait que ce dernier a été révisé en 2012, mais il n'a pas apporté de changements radicaux dans le mode de fonctionnement des Assemblées communales. Et pourtant, en décembre 2011, les assises sur le développement local, organisées par le Conseil national économique et social, avaient mis à nu les dysfonctionnements des Collectivités en général et des communes en particulier, pointant du doigt une hypercentralisation du processus de prise de décision, une inflation du pouvoir administratif par rapport aux missions des élus et un déficit de qualification des personnels chargés de manager le cadre de vie général et plus spécifiquement, le développement local.

L'animation de la vie économique, institutionnelle et politique au niveau des collectivités territoriales continue à souffrir d'un certain nombre de perturbations et de distorsions qui empoisonnent la vie des administrés et des citoyens électeurs. C'est un constat qui est partagé par tous les acteurs locaux et les hautes autorités du pays. Il a été confirmé au cours de la journée d'études sur la relation entre l'élu et l'électeur organisée en 2010 par le ministère des Relations avec le Parlement. Le fossé séparant l'électeur de l'élu a eu tout le loisir de montrer sa face tourmentée depuis au moins les élections locales de novembre 2012. Des APC ont vécu le calvaire des blocages à répétition depuis leur installation. Avec les nouvelles Assemblées issues du scrutin du

23 novembre dernier, le risque n'a pas complètement disparu. Des communes se sont signalées, dès les premières semaines, par l'esprit de discorde, particulièrement dans la mission de désigner le président de l'Assemblée et d'installer les différentes commissions.

## Elu/électeur : une relation dialectique

Les blocages qui risquent de se répéter, comme ceux connus au cours des cinq dernières années, sont aussi ceux liés à la guerre intestine entre élus de différentes obédiences et chapelles politiques. Il y a aussi des cas où la relation entre les élus et l'administration débouche sur des conflits de compétence insolubles qui requièrent parfois l'intervention du wali pour suspendre le maire ou dissoudre l'Assemblée. En dernière instance, ce sont toujours les citoyens de la commune qui payent les errements de l'«élite» politique.

Le professeur Bachir Yellès Chaouche Bachir, de l'Université d'Oran, avait rappelé, lors du séminaire sur l'élu et l'électeur, un principe constitutionnel qui pèse peu dans la philosophie devant prévaloir dans la relation électeur/élu : «La Constitution énonce que la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants élus. La problématique, dans la pratique, est que le peuple ne détient cette souveraineté que le jour du vote; il en est dépouillé par la suite».

C'est là une question qui ne date pas d'aujourd'hui, renvoyant, non seulement à l'origine ou à

extraction sociale de l'élu, son niveau de formation et son engagement politique, mais également au niveau culturel et politique des citoyens-électeurs, en plus, bien entendu, de toute la mécanique institutionnelle relevant de l'Etat central. Le conflit de compétence entre l'administration et les instances élues prend, quant à lui, ses origines dans la nature hypercentralisée du pays qui ne laisse presque aucune marge de manœuvre à l'initiative locale. De là découlent la standardisation des normes de travail, du volume des prestations, des subventions et des prix unitaires de réalisation de certains travaux.

Dans l'étape actuelle de l'évolution sociale, économique et institutionnelle de notre pays, les rôles et missions des Assemblées locales et l'articulation de leurs activités avec celui de l'administration ont besoin plus que jamais de nouvelles définitions et requièrent une vision renouvelée par rapport aux enjeux du développement local. Les Codes de la commune et de la wilaya sont aujourd'hui appelés à être soumis à une profonde réflexion et à une sérieuse analyse. Ils sont supposés pouvoir distribuer les missions et les responsabilités au sein des Assemblées, créer des mécanismes bien huilés entre les structures et entre les personnels y exerçant, et assurer de bons rapports avec l'administration (daïra, wilaya). Sur ce point précis, il semble le hiatus entre la complexe réalité du terrain et l'angélisme des textes réglementaires soit trop béant pour qu'il soit résorbé par de simples velléités d'interventions intempestives émanant des autorités supérieures. Le fossé se creuse ainsi chaque jour

et l'obsolescence du système qui régit toute la pyramide a, aux yeux de tous les acteurs, montré ses limites objectives.

Révisés en 2012, les Codes de commune et de wilaya sont appelés à une nouvelle révision. Ce projet a été annoncé, à l'occasion des dernières élections locales, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. En tout cas, ils sont impatientement attendus par les nouveaux élus qui entament leur mandat dans une conjoncture économique et sociale particulière; leur révision est d'autant plus attendue que les textes actuels ne sont pas à même de vider de manière claire, équitable et définitive les conflits de fonctionnement et de compétence qui handicapent ou paralysent les rapports entre les instances élues et l'administration ou les relations entre les élus eux-mêmes dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions respectives.

## Des questions stratégiques qui requièrent des réponses

Néanmoins, le chantier de révision des Codes de la commune et de la wilaya devrait tenir compte des faiblesses, des insuffisances et des limites des textes passés. C'est ce à quoi fait référence le professeur Yellès Chaouche lorsqu'il déclare : «Ce sont les technocrates qui promulguent les lois et les révisent, notamment la loi électorale, alors que c'est un rôle qui doit incomber aux élus. Cela pose un réel problème de représentativité. Au lieu que ce soit le gouvernement qui propose les lois, il se trouve que le Premier ministre délègue ce rôle aux ministres qui, à leur tour, le délèguent à des bureaux ou cabinets spécialisés composés de technocrates qui ne se réfèrent jamais aux élus dans leurs élaborations».

La rencontre, aujourd'hui, des présidents des Assemblées locales, vise selon Abderrahmane Sadini, inspecteur général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à mettre l'accent sur «la poursuite de l'amélioration du fonctionnement des services de la commune», notamment «l'activation de la fonction économique», outre «l'attachement aux nouveaux principes du développement local durable basés sur l'utilisation des énergies favorables à l'environnement», et l'accélération du processus de modernisation des services communaux et des infrastructures publiques.

Ce sont là autant d'objectifs nobles, dictés, non seulement par la nouvelle situation économique et financière du pays, mais également par les nouvelles aspirations de la société à la démocratie locale; cette dernière est censée travailler à libérer toutes les énergies et initiatives de la jeunesse et de toute la population. En tout état de cause, les réformes de l'Etat et de l'économie telles qu'elles sont déclinées et entrevues depuis le milieu des années 1990, ne peuvent faire l'économie des questions aussi stratégiques, inhérentes à la gestion des territoires, du développement local et de la bonne gouvernance.

Un segment en quête d'investisseurs

## Intensifier les activités avicoles pour satisfaire le marché local

**L'aviculture demeure en quête davantage d'activités d'investissement dans la wilaya de Ouargla, en impliquant, aussi bien les agriculteurs, que les investisseurs pour satisfaire les besoins du marché local, estime un technicien en charge de la question à la direction locale des services agricoles (DSA).**



**L'**implication de potentiels investisseurs dans ce segment, dont un faible nombre adhère jusqu'ici, ouvrira de nouvelles perspectives à cette filière, dont la production annuelle actuelle est de 200 000 poules de chair, une production jugée «infime» par rapport aux autres filières et aux capacités agricoles existantes dans la région.

Mustapha Gueraïd, cadre technique chargé de la production animale à la DSA de Ouargla, a mis en avant l'importance de l'encouragement de l'investissement avicole en vue de développer l'élevage dans la région qui offre toutes

les conditions de réalisation de cet objectif.

Contacté par l'APS, ce cadre de la DSA a estimé que la relance du soutien de l'Etat et le renforcement de ses mécanismes, notamment en matière de production de poussins, dont le prix établi à 50 DA pour la meilleure race, et le soutien des aliments de bétail et des produits avicoles, constituent d'importants leviers susceptibles de développer la filière.

L'entrée dernièrement de plain-pied d'un investisseur dans ce créneau a influé positivement ce type d'élevage et a permis, l'année dernière, d'accroître près de 300 000 poules

la production avicole qui ne dépassait pas les 200 000 précédemment, a indiqué le même responsable.

Localisé dans la commune de Sidi Khouiled, ce projet d'investissement offre une capacité de production, en 45 jours, d'un total de 87 000 poules élevées au niveau de six poulaillers, dont quatre offrent, chacun, une capacité de 18 000 poussins.

### Un nouveau projet en perspective.

L'essor que connaît l'activité avicole dans la wilaya de Ouargla sera renforcé par l'entrée en exploitation prochaine d'un nouveau projet d'une pro-

duction théorique de 52 000 poules pondeuses et de 32 000 autres de chair susceptibles de contribuer à l'accroissement de la production avicole dans la wilaya de Ouargla et l'impulsion de l'élevage de poules pondeuses, pratiquement inexistant dans la région.

Cet investissement devra être accompagné par la réalisation d'une unité de production d'aliments de bétail et de produits avicoles, en sus d'un abattoir devant épargner aux investisseurs la contrainte de déplacement vers des wilayas voisines.

Les statistiques de la DSA font état de pas moins de 30 aviculteurs avec une production annuelle, basée sur des modes traditionnelles, de 2 000 poules (45 jours), installés, notamment au niveau des dairas de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) et Sidi Khouiled (périphérie de Ouargla).

Les aviculteurs de la wilaya font face, toutefois, à une série de contraintes liées, outre le fardeau financier induit par les prix des poussins, au manque d'aliments et de nouvelles batteries d'élevage, causant la perte de poussins, notamment en période de fortes chaleurs, selon des professionnels de la filière.

Section d'autoroute  
Ouzera-Berrouaghia-Sud

## L'entreprise chinoise sommée de livrer

### le projet avant la fin janvier

■ L'entreprise chinoise chargée de la réalisation du projet de dédoublement de l'axe Chiffa-Berrouaghia, a été sommée hier par le wali, Mohamed Bouchemma, de livrer la section d'autoroute Ouzera-Berrouaghia-Sud, avant la fin du mois en cours.

Le chef de l'exécutif a fixé, lors d'une visite d'inspection de cette section d'autoroute, le 31 janvier courant comme date butoir pour la livraison à la circulation de cette section, d'un linéaire de 22 km, insistant, à ce titre, sur l'impératif d'achever l'ensemble des travaux qui restent à réaliser, de façon à permettre la mise en exploitation de la dite section dans les délais arrêtés.

M. Bouchemma a fait savoir qu'aucun autre glissement sur le calendrier de livraison de cette section ne sera toléré, d'autant plus que le délai supplémentaire de 15 jours accordé à l'entreprise à la fin décembre dernier pour la mise en exploitation de ce tronçon a été largement dépassé.

L'entreprise chinoise s'était engagée, pour rappel, à livrer ce tronçon à la mi-janvier, mais son ouverture à la circulation automobile a été déferée, en raison du non achèvement de certains travaux, notamment la pose d'enrobé et la finalisation des joints de chaussée.

Ce tronçon, qui enregistre un taux d'avancement de 97%, est composé de quatre importants ouvrages d'art, dont un viaduc, sis à Cherata, sortie sud de Berrouaghia, qui culmine à une hauteur de 71 mètres, achevé dans leur totalité.

L. M.

## Transport routier de marchandise Un texte réglementaire est en cours de préparation

■ Un texte réglementaire codifiant le transport routier de marchandise est en cours de préparation au niveau du ministère des Travaux publics et des Transports, a déclaré, hier à Médéa, le directeur général des infrastructures, Boualem Chetaïbi. «Le ministère des Travaux publics et des Transports envisage de mettre en place un cadre réglementaire en mesure de solutionner le problème de surcharge, dans le but de préserver l'infrastructure routière et éviter le vieillissement et la dégradation de la chaussée», a indiqué le responsable, en marge de la visite d'inspection du tronçon d'autoroute Ouzera-Berrouaghia, qu'a effectué sur site le wali de Médéa.

«Nous avons constaté que la majorité des transporteurs de marchandises (agrégats, sable et matériaux de construction) ont tendance à dépasser le poids autorisé, fixé à 13 tonnes, avec parfois un excédent qui représente presque la moitié des limites autorisées», a déploré M. Chetaïbi.

Il a rappelé que ce problème de surcharge constitue non seulement une infraction au Code de la route, mais implique aussi des frais supplémentaires pour l'entretien de l'infrastructure routière, outre son incidence sur la sécurité des autres usagers de la route.

«Parmi les solutions préconisées, en vue de réduire l'impact de ce problème de surcharge, qui devraient être contenues dans ce texte : l'installation de points de contrôle de poids, au niveau des entrées des autoroutes et certains axes routiers stratégiques, dotés d'appareils de pesage», a-t-il énuméré.

Ces points de contrôle vont permettre, selon ce responsable, de mieux gérer le trafic de transport de marchandise sur le réseau routier national et d'emmener, avec le temps, ces transporteurs à se conformer à la réglementation.

H. T.

Formation par apprentissage

## Plus de 280 apprentis dans des compagnies pétrolières

**A**u moins 283 stagiaires bénéficient d'une formation par apprentissage au niveau de différentes compagnies nationales exerçant dans le secteur des hydrocarbures à travers la wilaya de Ouargla, en vue de répondre aux besoins du marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Il s'agit de 49 apprentis poursuivant une formation en rapport avec des spécialités pétrolières et parapétrolières au sein de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (Entp), alors que l'Entreprise nationale de forage (Enafor) a ouvert ses ateliers pour assurer des formations pratiques à 68 sta-

giaires qui s'ajoutent à 166 autres encadrés par l'Entreprise nationale des services aux puits (Ensp), a-t-on précisé.

Les conventions signées entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep) et ces compagnies dans le domaine de la formation par l'apprentissage ont permis de promouvoir l'encadrement de jeunes apprentis, a-t-on souligné.

La prochaine session (février 2018) sera marquée par l'ouverture d'autres offres adaptées aux besoins du marché du travail, notamment à travers la formation qualifiante et la formation par apprentissage.

Quelque 9 345 places pédagogiques

sont ainsi offertes à travers la wilaya de Ouargla, selon le chef du service du suivi des établissements de la formation professionnelle, Abdelkader Belaâlem.

Elles sont réparties entre l'apprentissage (2 800 places), la formation qualifiante (1 740, dont 1 205 places destinées à la femme au foyer), en plus de la formation à distance (2 440, dont 1 113 de formation diplômante), et 890 autres consacrées aux établissements privés, a-t-il détaillé.

La formation résidentielle totalise 1 475 places pédagogiques, dont 50 pour la formation en milieu rural, en plus de 75 places pour la formation passerelles et 75 autres en cours du soir, selon le même responsable.

R. O.

Prix du pétrole

## Le Brent à plus de 68 dollars

**L**es prix du pétrole reculaient encore mercredi en cours d'échanges européens alors que les marchés s'inquiètent de voir la production américaine augmenter davantage.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 68,66 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février cédait 35 cents à 63,38 dollars.

Les prix s'éloignent un peu des plus hauts depuis décembre 2014, atteints lundi à 70,37 dollars pour le Brent et mardi à 64,89 dollars pour le WTI.

«Nous estimons que le marché du brut américain est le candidat le plus plausible comme raison à une correction à la baisse plus marquée», ont commenté les analystes de

JBC Energy.

Les cours ont grimpé, en partie avec les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs dix partenaires, dont la Russie, qui se sont engagés à limiter leur production pour rééquilibrer le marché mondial.

Mais les entreprises privées américaines ne sont pas engagées dans cet accord.

Si l'industrie américaine devait continuer d'augmenter ses extractions face à d'autres producteurs plus prudents, cela

devrait peser dans un premier temps sur le prix du WTI avec un marché américain inondé, et l'écart avec le Brent pourrait s'agrandir, ont prévenu les analystes de JBC Energy.

«L'écart pourrait dépasser les 10 dollars, car nous estimons que pour dépasser les 1,7 million de barils exportés par jour sur la durée, les Etats-Unis auront besoin d'utiliser des infrastructures nettement plus coûteuses», ont-ils expliqué.

K. M.

Transition énergétique

# Assurer la sécurité du pays et se libérer des hydrocarbures fossiles

La transition énergétique devrait assurer la sécurité du développement économique du pays tout en devenant de moins en moins dépendant des ressources fossiles, a affirmé, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.



Intervenant à l'occasion de la tenue de la Conférence-exposition sur la stratégie de transition énergétique 2030, le ministre a considéré que le concept de la transition énergétique, né en Europe de l'Ouest dans des pays aux profils énergétiques clairement distincts de l'Algérie, «ne peut être retenu tel quel par l'Algérie et ce, bien que nous partageons certaines préoccupations communes, notamment en ce qui concerne la nécessité de couvrir nos besoins énergétiques à long terme et le souci d'une préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique».

M. Guitouni a rappelé, à ce titre que l'Algérie dispose de réserves prouvées récupérables d'hydrocarbures de plus de 4 000 milliards de tonnes (équivalent pétrole (TEP) dont plus de la moitié en gaz naturel.

Selon lui, le pays produit en moyenne ces dernières années

autour de 150 millions de TEP dont quelques 100 millions de TEP sont exportés.

Pour ce qui est de la capacité de production nationale, elle est appelée à croître à moyen terme, comme c'est le cas pour les exportations, a-t-il avancé.

Pour le ministre, aux réserves prouvées récupérables s'ajoute le potentiel appréciable de ressources d'hydrocarbures (probables et possibles) restant à découvrir, au vu du vaste bassin sédimentaire du pays, relativement peu exploré.

Au-delà de ce potentiel, viennent s'ajouter, en termes de réserves conventionnelles d'hydrocarbures, celles résultant de l'accroissement du taux de récupération de gisements en exploitation qui représentent une ressource importante à mobiliser pour améliorer le profil de production et les réserves nationales.

A ce propos, a poursuivi M. Guitouni, le gouvernement s'attèle

à promouvoir l'investissement pour l'élargissement de la base de ses réserves et développer sa production d'hydrocarbures, notamment par l'amélioration du cadre juridique et fiscal afin de le rendre plus attractif.

Ceci se fera, selon lui, à travers la refonte de la loi sur les hydrocarbures engagés au niveau du ministère de l'Energie.

Pour le ministre, au vu de ces ressources conventionnelles d'hydrocarbures, un scénario moyen de production permettrait à l'Algérie de couvrir largement ses besoins énergétiques et à même de rester un exportateur significatif à l'horizon 2030, voire au-delà.

## La politique énergétique de l'Etat

Par ailleurs, M. Guitouni a mis l'accent sur l'impératif de développer les ressources non-conventionnelles d'hydrocarbures, notamment gazeux.

Toutefois, il a soutenu que l'Algérie «n'est pas contrainte à se précipiter pour lancer le développement et l'exploitation de ces ressources», expliquant qu'il est plus indiqué de s'atteler à mieux connaître les caractéristiques de ce potentiel en vue d'assurer, à moyen et long termes, l'indépendance énergétique du pays.

Ces ressources non conventionnelles permettraient, selon lui, la couverture des besoins énergétiques du pays «à très long terme».

Plus encore, a-t-il fait valoir, ces ressources «ne sont en aucun cas une source de rente pétrolière, idée que nous devons écarter dès à présent, pour éviter toute désillusion à l'avenir».

Evoquant les énergies renouvelables (EnR), M. Guitouni a considéré qu'au-delà des hydrocarbures, il revient au pays de mobiliser toutes ses ressources notamment en ces énergies et ce, grâce au très vaste potentiel dont

jouit le pays à travers le solaire, l'éolien, la biomasse...

En vue de réussir la transition énergétique, la mobilisation des ressources renouvelables est ainsi nécessaire pour consolider, sur le long terme, la couverture des besoins énergétiques du pays et en faire un facteur de développement industriel et de diversification économique, a-t-il détaillé.

Il a rappelé, à ce titre, que le programme du gouvernement adopté en 2011 et mis à jour en 2015, prévoit le développement d'une capacité de 22 000 MW d'électricité d'origine renouvelable, notamment solaire, à long terme.

Ce programme devrait permettre l'économie de quelques 300 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, soit un volume additionnel aux réserves du pays, équivalent de sept à huit années de consommation nationale actuelle de gaz.

Ce programme des énergies renouvelables est adossé à celui de l'efficacité énergétique à travers diverses actions et projets au niveau de plusieurs secteurs économiques (ménages, services, industrie, transport).

Pour réussir ce programme, l'Etat a pris des mesures et a mis en place des moyens tels le Fonds des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, alimenté notamment par un prélèvement à partir de la fiscalité pétrolière.

Abordant l'état d'avancement de ce programme, M. Guitouni a indiqué qu'il était en phase initiale de concrétisation, nécessairement lente, avec la mise en place des cadres juridiques et institutionnels et la réalisation de plusieurs centrales photovoltaïques, totalisant une capacité de près de 400 MW.

Après cette phase initiale, l'Algérie s'appête à un déploiement à grande échelle de l'électricité renouvelable, selon lui.

Dans ce sens, l'Algérie devrait saisir l'opportunité de développer les énergies renouvelables en mettant sur pied une industrie dans ce domaine, a-t-il ajouté.

Riad D.

Sud du pays

## Le développement des régions frontalières en débat

La nécessité de percevoir le concept de régions frontalières dans le cadre de leur environnement intérieur et extérieur avec tout ce que cela induit comme interactions socio-économiques, pour une approche pratique de développement, a été mise en exergue, mardi à Adrar.

Des participants aux ateliers consacrés à l'étude de développement des régions frontalières au Sud ont souligné, à ce propos, l'importance d'aborder la question des régions frontalières dans le cadre de la composante géographique commune entre l'Algérie et les pays africains limitrophes.

Pour le Dr Djillali Galloune du laboratoire de la complémentarité économique algéro-africaine, de la Faculté des sciences économiques (Université d'Adrar), cette approche globale, adossée aux facteurs géographiques communs et aux interactions socio-

économiques, permet aux responsables d'avoir une meilleure perception des défis auxquels est confronté le processus de développement des régions frontalières au sud du pays.

Les spécificités de ces régions impliquent une nécessité de tenir compte des particularismes géographiques et socio-économiques et de leurs interactions entre les deux rives frontalières afin de pouvoir prendre en charge les besoins de développement des populations des communes frontalières, a-t-il expliqué à l'APS.

Le même orateur a pointé du doigt l'importance de la mise en place de projets communs avec les pays limitrophes, dans le souci d'un équilibre de développement qui garantisse la stabilité des populations sur les deux rives des frontières, et ainsi de faciliter la coordination dans ses différentes

dimensions entre les autorités des pays africains voisins.

Le Dr.Bilel Boudjemaâ (du même laboratoire) a plaidé, de son côté, pour le renforcement du développement économique, en valorisant les ressources naturelles locales, surtout que la région renferme une véritable richesse animale.

Des données qui, estime-t-il, permettent la réflexion sur la concrétisation d'un projet pilote «structurant», sous forme de groupement industriel englobant la transformation de viande, la production de lait de chamelle, la tannerie de peaux et la production fourragère.

Accompagnées d'un recours à la valorisation de sources d'énergie naturelles (solaire et éolien), ces activités sont susceptibles d'assurer une réduction des coûts de production, la contribution directe et efficiente à

l'amélioration du cadre de vie des habitants, la création d'emplois permanents, et la préservation de l'environnement, a expliqué le Dr.Boudjemaâ.

La wilaya d'Adrar a abrité, trois jours durant, une rencontre consacrée à la présentation d'une étude afférente au développement des régions frontalières du Sud, initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Animée par des cadres de l'Agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires, la rencontre, en présence des autorités, élus et société civiles locaux, a été marquée par des travaux d'ateliers et des débats ayant donné lieu à des suggestions pour le développement des régions frontalières dans la wilaya d'Adrar.

G. L.

Mostaganem

# Le compostage pour valoriser les déchets domestiques

La direction de l'environnement de la wilaya de Mostaganem aspire à intensifier la production du compost pour valoriser les déchets domestiques et fournir cet engrais naturel au secteur de l'agriculture afin d'augmenter le rendement et d'assurer une production de qualité supérieure.



Le compost est produit à partir de sources végétales ou animales, des restes de la taille d'arbres fruitiers et du recyclage des déchets ménagers. Ces déchets se transforment en engrais naturel après un processus chimique naturel visant à accélérer la décomposition organique durant une longue période.

Dans la wilaya de Mostaganem, et au cours de l'année 2017, quelque 12 tonnes d'engrais organiques ont été produites grâce à des opérations de compostage, effectuées aux Centres d'enfouissement technique (CET) des communes de Sour et de Aïn Sidi Chérif dans le cadre de la gestion intégrée des déchets en partenariat avec la Belgique, selon la direction locale de l'Environnement.

Cette opération a donné des résultats probants, selon la responsable du secteur, Meriem Bensoula, en s'appuyant sur les déchets collectés par l'entreprise Mostaganem Nadhifa du marché de gros des légumes et fruits de Sayada et d'ordures de maintenance des espaces verts de la ville de Mostaganem.

Le secteur de l'environnement ambitionne de doubler la production d'engrais organiques, après l'entrée en service du complexe industriel de traitement des déchets d'El Hachm, prévue cette année. Cette infrastructure disposera d'une unité entière dédiée au compostage et sera équipée par le partenaire belge.

Ce complexe intégré, implanté à l'est de

Mostaganem, disposera d'un CET d'une capacité de 1,2 million de m<sup>3</sup>, d'un centre de tri sélectif de déchets et d'une unité de production de compost pour un coût de 450 millions de DA.

Une unité similaire sera mise en service dans les prochaines semaines par une entreprise privée Profert, à la zone d'activités de Souk Ellil à Sayada, en attendant trois autres projets à Hassi Mameche, Sirat et Sidi Lakhdar, actuellement à l'étude à la direction de l'Industrie et des mines, ajoute-t-on.

## Un créneau en vogue

La rentrée professionnelle de septembre dernier a enregistré, à Mostaganem, l'ouverture d'une nouvelle spécialité visant à former des techniciens dans le domaine du compostage et ce, dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention signée entre la direction de l'environnement et celle de la formation et de l'enseignement professionnels.

Cette initiative intervient suite au succès d'une première expérience dans ce domaine, menée au niveau du Cfpa de Hassi Mamèche en 2016.

La directrice de l'environnement a fait savoir que les stagiaires de cette nouvelle spécialité effectueront des stages pratiques au niveau des établissements de formation professionnelle, en exploitant des déchets alimentaires provenant des cantines scolaires et des restaurants ainsi que des déchets verts. Ces stages se feront avec le soutien technique des experts du CET.

À la fin de leur formation, ces stagiaires seront recrutés en qualité de techniciens au complexe industriel de traitement des déchets en cours de réalisation. Ils pourront également rejoindre des entreprises industrielles de production d'engrais organiques ou créer leurs propres entreprises, avec le soutien et le financement des dispositifs d'emploi.

La direction de l'environnement s'attelle, selon sa responsable, à créer une série de petites activités économiques liées à ce domaine telles que la levée et le ramassage des déchets, le tri sélectif, le broyage des déchets verts et le compostage.

Une ingénieure en environnement, Fadela Guessous, a estimé que les déchets ménagers constituent la principale source du compost et représentent plus

de 60% des déchets générés quotidiennement à travers la wilaya.

Ces quantités sont des produits à valoriser en plus des produits organiques et des résidus de la taille des arbres fruitiers et de l'entretien des espaces verts, a-t-elle expliqué.

## Pour une agriculture bio

Le compostage permet la réduction du volume des déchets, généralement dirigés vers les décharges publiques ou les CET. Il atténue aussi leurs effets négatifs sur l'environnement, notamment par l'élimination de lixiviat, un liquide concentré en sels et en métaux lourds provenant de ces déchets et affaiblit l'émission de gaz à effet de serre.

L'engrais produit est destiné, après compostage, en grande partie à la fertilisation des terres, étant donné ses composantes en matières organiques et en sels minéraux, ce qui réduit le recours aux engrais chimiques.

Le compost produit au niveau des CET sera distribué gratuitement aux agriculteurs, dans un premier temps et comme expérience permettant de comparer les avantages de ce produit naturel par rapport aux engrais chimiques.

Cette expérience sera encadrée par un accord de partenariat et de coopération entre les secteurs de l'environnement et de l'agriculture, a signalé à l'APS le secrétaire général de la Chambre agricole de la wilaya de Mostaganem, Touati Abdellah.

«Cette orientation vers l'agriculture bio est devenue nécessaire. Il est important d'encourager les agriculteurs à réduire l'utilisation des engrais chimiques en le remplaçant par cet engrais naturel, un produit, propre, moins coûteux et bénéfique pour l'environnement», a-t-il ajouté.

La superficie des terres agricoles de la wilaya de Mostaganem atteint les 144 778 ha, soit 64 % de la superficie totale de cette région du Dahra. Ces terres sont cultivées par plus de 25 000 agriculteurs et assure l'emploi à 78 932 personnes représentant le 5<sup>ème</sup> de la force ouvrière de la wilaya (20,86%), selon les statistiques des services agricoles.

Reda A.

Constantine

# Formation au profit d'enseignants chargés des classes d'alphabétisation

L'annexe de Constantine de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (Onaea) a organisé, au titre de l'année scolaire 2017-2018, des journées de formation ciblant 170 enseignants chargés de ce type de cours, a-t-on appris mardi auprès du direc-

teur local de cet organisme.

La formation, qui a ciblé 85 nouveaux enseignants et 85 autres anciens, a été organisée en deux sessions en décembre dernier, au lycée de la nouvelle ville Massinissa relevant de la commune d'El Khroub, a précisé à l'APS, M. Hocine Hamadi.

L'objectif essentiel de l'organisation de cette formation est «le renforcement de l'encadrement pédagogique des apprenants» et «la lutte contre l'analphabétisme», a expliqué le responsable.

Des cours portant sur les méthodes modernes d'enseignement des adultes, le caractère

spécifique de cet encadrement et les méthodes d'enseignement de la langue arabe, ont été au programme de cette formation, selon le directeur du bureau local de l'Onaea. Les enseignants concernés par cette formation, encadrés par des inspecteurs de l'éducation et des enseignants chercheurs en

psychologie, ont accueilli favorablement cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à éradiquer l'illettrisme à l'horizon 2030, a-t-il souligné, ajoutant qu'une formation similaire est prévue en avril prochain.

T. L.

Tébessa

# Vaste opération d'éradication du commerce informel

Une vaste opération d'éradication du commerce informel a été lancée mardi dans la ville de Tébessa, à l'initiative de la direction locale du commerce.

Organisée avec la collaboration des services de la police et l'Assemblée populaire communale (APC), l'opération qui a ciblé, dans une première étape, le centre-ville dont les ruelles Mezabia et Frantz Fanon, la cité Chahrazad et la place des Martyrs, se poursuivra dans les prochains jours pour toucher d'autres cités, a précisé à l'APS, le directeur du commerce, Ahmed Ziani.

Inscrite dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, cette opération d'envergure, s'est oldée par l'élimination de plusieurs points noirs dans les grands quartiers du chef-lieu de la wilaya et l'élimination des étals de fortune occupés depuis des mois par des commerçants informels et ayant constitué une contrainte majeure, aussi bien pour le trafic automobile, que pour la mobilité des piétons, selon le même responsable.

M. Ziani a ajouté que cette opération ambitionne également de redonner à la place de la Victoire (ex-Cours Carnot) qui a fait l'objet d'une large opération d'aména-

gement entamée il y a plus d'une année son visage d'antan, en plus de la protection de l'environnement. Les services de cette direction, appuyés par les services de la police et conformément à l'exécution des décisions du wali, oeuvrent pour l'éradication des espaces dédiés au commerce parallèle et illicite, d'une manière graduelle, tout en contribuant à fournir des alternatives à l'instar de la création des marchés couverts et de proximité, ajoute M. Ziani.

Il s'agit d'actions inscrites «dans la durée» et qui visent l'amélioration du cadre de vie comme une priorité dans la démarche du chef de l'exécutif local, a-t-on encore détaillé

soulignant que les services de la wilaya oeuvrent à proposer «une alternative» aux commerçants activant dans l'informel à travers la mise à leur disposition d'espaces, de marchés couverts et de proximité pour exercer dans des meilleures conditions.

Des citoyens rencontrés par l'APS au centre-ville de Tébessa ont salué cette action attestant qu'elle a permis «d'aérer la vieille ville de l'antique Théveste qui dispose de plusieurs monuments».

Les commerçants exerçant dans l'informel ont exprimé leur mécontentement soulignant que le centre-ville est plus propice pour les activités commerciales.

H. K.

Mostaganem

# Des mesures pour rattraper le retard dans les travaux de logements

**Le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, a annoncé lundi des mesures pour rattraper le retard accusé dans la réalisation de certains projets de logements publics locatifs.**

En inspectant des chantiers de projets d'habitat dans plusieurs communes de la wilaya, trois mises en demeure ont été adressées aux entreprises défaillantes les sommant de renforcer les chantiers en main d'œuvre et matériel requis dans un délai de huit (8) jours. En outre, deux bureaux d'études assurant le suivi des projets ont été suspendus pour négligence.

L'entreprise en charge des travaux de 140 logements à Mazaghran, l'entreprise du projet de 100 logements à Sidi Othmane dans la commune de Sayada et une autre en charge de 80 logements au même site ont été destinataires de mises en demeure.

Le bureau d'études chargé du projet de 100 logements à Ain Tédèles et celui chargé du suivi du projet de 140 logements à Sour ont été suspendus pour négligence du contrôle des projets.

Une commission de suivi et de contrôle des projets d'habitat en cours de réalisation au niveau de la wilaya sera installée, selon les services de la wilaya.

En outre, des instructions ont été données à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et à la direction de l'Habitat pour la tenue de rencontres avec les entreprises, bureaux d'études, chefs de projets, responsables des secteurs de l'hy-



draulique et de l'aménagement urbain et de Sonelgaz pour coordonner les actions et la livraison des projets dans les brefs délais.

Le wali a souligné que les projets d'habitat en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem de type LSP (8.500), location/vente (AADL) 4.200, promotionnel aidé (1.600) et rural (1.784) enregistrent des taux variés d'avancement, en attendant le lancement du nouveau programme d'habitat de 2018 qui comprend 1.000 logements AADL, 1.000 LPA et 2.000 aides rurales.

Concernant les opérations d'attribution de logements, M. Rabhi a tenu à rassurer

les habitants de la wilaya que les opérations de remise de clés aux bénéficiaires de différents programmes se poursuivront dans les prochains jours, une fois achevés les travaux d'aménagement externe et de raccordement aux réseaux.

Les autorités locales avaient annoncé auparavant un calendrier d'attribution de logements durant le premier semestre de 2018 (4.548 logements tous programmes confondus), au second semestre (6.408) et au premier trimestre de 2019 (11.153 logements sociaux).

K. B.

Oran

# Un budget pour le réaménagement et l'embellissement du boulevard de l'ALN

Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a annoncé lundi qu'une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions DA a été consacrée au réaménagement et à l'embellissement du boulevard de l'Armée de libération nationale (ALN) sur la façade maritime de la ville, au titre de la caisse de solidarité des collectivités locales.

Lors de sa visite d'inspection à plusieurs projets de la ville d'Oran, M. Chérifi a indiqué que cette opération porte sur le revêtement des trottoirs, l'installation de bancs en bois, l'éclairage public et le réaménagement des places dont «Bamako» et «Port Said».

«Nous avons sollicité cette enveloppe exceptionnelle de 300 millions DA de la

caisse nationale de solidarité des collectivités locales pour entreprendre des travaux d'embellissement du boulevard de l'ALN (ex Front de mer) aux normes internationales, pour conférer une esthétique à la ville d'Oran en tant que cité méditerranéenne», a-t-il dit.

Il est prévu le lancement des travaux, fixés à un délai six mois, avant la fin du mois de janvier en cours.

Le wali a inspecté le projet d'extension de la place du «1er novembre», qui accueillera des espaces verts, un jet d'eau et autres commodités. L'APC d'Oran prendra en charge ces travaux d'un coût de 170 millions DA dont le lancement est prévu dans 20 jours, a-t-on indiqué.

En inspectant la rue des Aurès (ex la Bastille) au centre-ville d'Oran, Mouloud Chérifi a annoncé le réaménagement de cette rue marchande ayant fait l'objet de détérioration dans les dernières années surtout en matière d'hygiène.

Il a indiqué, à ce titre, qu'un bureau d'études sera chargé de définir la nature des travaux d'aménagement et réhabilitation de cette artère (sol, tables d'étagage, éclairage public, organisation des commerces, ...) pour lui conférer une dynamique en H/24 et à longueur d'année. Un montage financier (budget de wilaya et propriétaires de locaux commerciaux) sera consacré à ces travaux, a-t-on fait savoir.

Y. L.

Tamanrasset

# Plus de 1 100 logements publics locatifs prêts à être attribués

■ Pas moins de 1.111 logements sociaux de type public locatif (LPL) sont prêts à être attribués dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris mardi auprès des responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI).

Réparti entre les communes de Tamanrasset, In-Salah et Abalessa, ce programme (logements individuels), réalisé selon les spécificités architecturales locales, contribuera à satisfaire la demande en logements sociaux dans cette wilaya de l'extrême Sud du pays, a précisé à l'APS le directeur de l'OPGI, Slimane Khalfallah.

Sur un total de 3.849 logements de même formule, qui sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, 1.360 unités seront finalisées cette année, a signalé le responsable, ajoutant qu'un projet de 250 LPL sera bientôt lancé dans la commune frontalière d'In-Guezzam.

Selon M. Khalfallah, le rythme de réalisation des logements reste «lent» au niveau des régions éloignées, justifié par les difficultés d'accessibilité à ces régions en raison de l'état de routes, ajoutant que les enveloppes consacrées aux projets de l'habitat sont «insuffisantes», ce qui handicape aussi l'achèvement des travaux et des aménagements extérieurs dans des délais acceptables.

R. N.

Médéa

# Des foyers raccordés au gaz naturel à El Omaria

■ Un total de 425 foyers, situés dans la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, ont été raccordés mardi au réseau de distribution local de gaz naturel, au titre de la deuxième tranche du programme de raccordement inscrit au profit de cette localité.

Le nombre total de foyers raccordés en gaz naturel, au titre de la 1ère et 2ème tranche, atteint ainsi les 825 foyers, d'après les chiffres communiqués par le directeur de l'énergie, Abdelhadi Barket, lors de la mise en service du réseau local de distribution de gaz naturel.

Selon le responsable, 382 autres foyers seront raccordés, courant février prochain, au réseau de gaz naturel, ce qui porte à 1.207 le nombre global de foyers touchés par ce programme, qui a nécessité une enveloppe financière d'un montant de l'ordre de 730 millions de da.

Y. K.

ANSEJ

# De nombreux projets financés l'année passée

Un total de 101 nouveaux projets ont été financés par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Tébessa au cours de l'année 2017, a révélé mardi à l'APS la chargée de la communication de cet organisme, Wahiba Gaba.

Les micro-entreprises réalisées durant cette période, pour lesquelles un investissement de plus de 399 millions DA a été mobilisé, ont permis de créer 160 postes de travail, a indiqué Mme Gaba, détaillant que le secteur de l'agriculture s'est classé en première position avec le

financement de 77 projets, représentant un taux de 76% de l'ensemble des projets financés.

Le secteur du bâtiment, des travaux publics et hydrauliques (BTPH) a totalisé 12 projets, suivi du secteur des services avec 11 projets, alors qu'un seul projet a été concrétisé dans le secteur de l'artisanat dans le cadre de ce dispositif d'aide à l'emploi, a-t-elle précisé.

La responsable a également indiqué que l'ANSEJ de Tébessa avait enregistré un total de 62% de projets réalisés par des jeunes diplômés de différents

centres de formation professionnelle, contre 38% concrétisés par des universitaires, affirmant que l'ANSEJ œuvre «à investir dans les jeunes capacités» en les soutenant et en les accompagnant dans la création de micro-entreprises.

Mme Gaba a ajouté que l'antenne locale de l'ANSEJ avait signé plusieurs conventions, durant l'année 2017, avec plusieurs instances bancaires dans l'objectif «de réduire les intérêts et éliminer les pénalités de retard sur les projets financés avant mars 2011».

Elle a attesté que les efforts de ce dis-

positif d'aide à l'emploi se poursuivraient durant l'année 2018, pour attirer le plus grand nombre de jeunes promoteurs, relevant les avantages qu'offre ce dispositif aux jeunes promoteurs et l'accompagnement personnalisé proposé pour «un développement durable local et national».

En outre, la responsable a signalé que l'antenne locale de l'ANSEJ a pu recouvrir un total de 42% des crédits attribués aux promoteurs et investisseurs dans les différentes communes de la wilaya.

T. L.

# CONFLITS ►►

Projet d'une «force frontalière» dans le nord syrien

## Des pays voisins dénoncent

**Le gouvernement syrien et des pays voisins ont dénoncé un projet de la coalition internationale antiterroriste conduite par Washington pour la création d'une «force frontalière» dans le nord de la Syrie, y voyant «une atteinte flagrante à la souveraineté et à l'intégrité du territoire syrien».**



La coalition internationale avait indiqué dimanche qu'elle ouvrirait à la création d'une «force frontalière» composée de 30 000 hommes dans le nord de la Syrie, dont près de la moitié seront des membres des FDS, une alliance de combattants kurdes et arabes luttant contre les terroristes de Daech en Syrie, ce que la Syrie a vivement dénoncé.

Le porte-parole de la coalition, le colonel Ryan Dillon, avait précisé qu'«il y a environ 230 individus qui sont en train d'être entraînés», indiquant que cette nouvelle force, dont le reste des effectifs seront de nouvelles recrues et qui se constituera «au cours des prochaines années», fera partie d'une «stratégie plus large» visant à «empêcher la résurgence» de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech).

Elle sera stationnée le long des frontières internationales à l'est et au nord de la Syrie, qui jouxte l'Irak et la Turquie, mais aussi sur les lignes de démarcation qui séparent les territoires dominés par les Kurdes du reste du pays.

Avec l'appui aérien et le soutien logistique de la coalition, les FDS ont réussi à chasser Daech

de nombreux secteurs dans le nord de la Syrie. Ses membres contrôlent des territoires frontaliers de la Turquie au Nord, de l'Irak à l'Est. A l'ouest, ils ont des positions voisines de celles du gouvernement syrien, selon des médias.

Le gouvernement syrien a dénoncé lundi ce projet, y voyant «une atteinte flagrante à la souveraineté et à l'intégrité du territoire syrien, et une violation du droit international».

«La Syrie condamne fermement l'annonce américaine concernant la formation d'une milice armée dans le nord-est du pays», et considère «tout citoyen syrien qui rejoint ces milices comme un traître à la nation», avait indiqué une source du ministère des Affaires étrangères, citée par l'agence Sana.

Le vice-ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Fayçal El Miqdad, a affirmé pour sa part que «l'objectif de la proclamation par les Etats-Unis de créer «une milice armée» au nord-est de la Syrie est de l'émettre et d'y perdurer la crise», soulignant que «cette tentative déçue ne réussira point à l'ombre des victoires réalisées par l'armée arabe syrienne

et ses alliés sur le terrorisme».

Il a dit que la Syrie «ne s'était point étonnée de ce pas américain qui sert les agendas américains, occidentaux, israéliens et de Golfe en vue de détruire et d'émettre la région».

«Le peuple syrien mettra en échec ce complot qui violent le droit international et nous sommes confiants en le fait que la Syrie restera toujours unifiée comme elle l'est tout au long de son histoire et que l'armée arabe syrienne et ses alliés feront face à celui qui se permettra d'attaquer les territoires syriens», a-t-il encore indiqué.

«Toute présence des forces étrangères sur les territoires syriens sans coordination avec le gouvernement syrien est une présence hostile et illégale comme la présence des forces américaines et turques», a conclu M. Miqdad, qui a assuré que la Syrie «n'admettra point cette présence et traitera avec elle à tous les niveaux sans exclure aucune option».

Quant aux pays voisins de la Syrie, Ankara n'a pas tardé à réagir, assurant que cette nouvelle force «légitimerait une organisation terroriste», en référence aux Unités de protection du peuple

kurde (YPG) qui dominant les FDS.

Selon des médias, un responsable des FDS, Mustafa Bali, a indiqué que la création de la force de sécurité frontalière, ajoutant que les entraînements avaient déjà commencé.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a, pour sa part, menacé lundi de «tuer dans l'oeuf» la nouvelle force. Il a promis mardi d'en finir avec les «nids de terroristes» dans les régions du nord de la Syrie contrôlées par des groupes kurdes considérés comme «terroristes» par Ankara.

La Turquie, qui a souvent visé des positions des YPG dans le nord de la Syrie, a menacé dimanche d'attaquer la région d'Afrine contrôlée par les milices kurdes «dans les jours à venir».

Minbej et Afrine sont deux régions contrôlées par les Unités de protection du peuple kurde (YPG), considérées par la Turquie comme l'extension en Syrie du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation classée «terroriste» par Ankara et ses alliés occidentaux.

M. Erdogan a également appelé mardi l'Otan, dont sont membres Ankara et Washington, à prendre position sur cette question. «Vous êtes tenus à prendre position pour l'un de vos partenaires en cas d'agression à la frontière. Mais à ce jour, quelle attitude avez-vous adoptée ?», s'est-il interrogé, affirmant que le chef de l'état-major turc Hulusi Akar aborderait ce sujet avec les alliés de la Turquie au cours d'une réunion de l'Otan à Bruxelles.

M. Akar s'est notamment entretenu dans la journée avec son homologue américain Joseph Dunford, a déclaré dans un communiqué l'état-major turc, sans donner de détails sur le contenu de leurs échanges.

«Nous n'autoriserons pas que les YPG soient soutenues et armées sous prétexte d'un «partenariat opérationnel», avait déclaré plus tôt, mardi, M. Akar, selon des propos rapportés par

l'agence étatique Anadolu.

Celle-ci a également rapporté dans la soirée que le président turc s'est lui-même entretenu par téléphone avec le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, lui disant que la Turquie prendrait toutes les mesures nécessaires pour «assurer sa sécurité nationale».

M. Stoltenberg a assuré à M. Erdogan que l'Otan n'a pas été consultée à propos de la création de cette force, ajoute l'agence de presse turque.

Par ailleurs, Téhéran a dénoncé lundi le projet de nouvelle force frontalière dans le nord-est de la Syrie, y voyant le signe d'une «ingérence flagrante» des Etats-Unis dans les affaires intérieures syriennes.

Y. L.

### Palestine Campagne de financement communautaire suite à la réduction de l'aide américaine

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) a annoncé hier avoir lancé une campagne internationale de financement communautaire à la suite de la réduction de la contribution humanitaire des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont décidé de réduire leur contribution à l'Unrwa à 60 millions de dollars en 2018, un chiffre nettement en dessous des 364 millions de dollars de l'année 2017, a déclaré Sami Mshasha, porte-parole de l'Unrwa.

«Cette décision est choquante et affecte 525 000 étudiants et des millions de réfugiés palestiniens», a déclaré le porte-parole, ajoutant que «cela pourrait également affecter la stabilité régionale».

Le porte-parole a également indiqué que les services de l'Unrwa ne s'arrêteraient pas malgré la réduction de l'aide américaine. «Nous ferons de notre mieux pour maintenir les services vitaux», a-t-il assuré.

«Nous sommes déjà en déficit immense et nous avons contacté tous les donateurs de la communauté internationale pour qu'ils nous aident à fournir des services et à protéger les réfugiés», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis donnent chaque année 364 millions de dollars à l'Unrwa, qui a été créé en 1949 et fournit des services et de l'aide humanitaires à environ 5 millions de réfugiés vivant en Cisjordanie, à Gaza, en Jordanie, en Syrie et au Liban.

K. R.

Yémen

## 5 000 enfants tués ou blessés du fait de la guerre, selon l'Unicef

L'Unicef a publié mardi des chiffres édiants sur les conséquences de la guerre au Yémen, affirmant que plus de 5 000 enfants ont été tués ou blessés dans les violences et que 1,8 million souffrent de malnutrition aiguë.

Les autorités yéménites reconnues par la communauté internationale ont pour leur part affirmé faire face à des difficultés économiques, appelant leurs alliés, notamment l'Arabie Saoudite, à aider le pays à les surmonter.

Dans un rapport présenté à la presse à Sanaa, le Fonds des Nations unies pour l'enfance a ajouté que près de deux millions d'enfants ne vont plus à l'école, dont un demi-million depuis l'escalade du conflit en mars 2015 consécutive à l'intervention militaire de l'Arabie Saoudite et de ses alliés.

Plus de trois millions d'enfants sont nés depuis cette date et «une génération entière» sera marquée par la violence, les déplacements, la maladie, la pauvreté et la malnutrition, relève le rapport.

Plus de la moitié des jeunes yéménites n'ont pas accès à l'eau potable ou à un système d'assainissement adéquat, a encore déploré

l'Unicef, soulignant que 1,8 million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont près de 400 000 ont besoin d'un traitement urgent pour survivre.

Le choléra et des cas de diarrhée aiguë ont affecté plus d'un million de personnes, les enfants de moins de cinq ans représentant un quart de tous ces cas, ajoute l'Unicef.

La guerre oppose des forces gouvernementales aux rebelles houthis, soutenues par l'Iran, qui ont conquis de vastes territoires, dont la capitale Sanaa en septembre 2014.

En mars 2015, une coalition militaire dirigée par l'Arabie Saoudite est entrée en action au Yémen pour soutenir les forces gouvernementales.

Plus de 5 000 enfants ont depuis été tués ou blessés dans les violences, selon les chiffres de cette agence de l'ONU.

A fin septembre 2017, 256 écoles étaient totalement détruites, 150 occupées par des personnes déplacées du fait de la guerre et 23 par des groupes armés, précise le document.

Par ailleurs, les trois-quarts des filles sont mariées avant 18 ans, relève l'Unicef, alors que des cas de mariage forcé sont régulièrement

rapportés dans ce pays, notamment pour des raisons financières.

Les enfants au Yémen «souffrent des conséquences dévastatrices d'une guerre qui n'est pas de leur fait», a déploré Meritxell Relano, représentante de l'Unicef au Yémen.

Selon le rapport, plus de 11 millions d'enfants ont immédiatement besoin d'une assistance humanitaire dans ce pays qui est le plus pauvre du Moyen-Orient et parmi les plus pauvres du monde.

L'année dernière, les Nations unies ont déclaré que le Yémen était le théâtre de «la pire crise humanitaire du monde».

Plus de 9 200 personnes ont été tuées et près de 53 000 blessées, dont de nombreux civils, depuis l'intervention de la coalition, selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans ce contexte, le Premier ministre yéménite, Ahmed ben Dagher, a posté mardi sur sa page Facebook une lettre adressée aux «alliés» du Yémen, les appelant à «sauver le riyal yéménite» afin de «sauver les Yéménites de la famine».

AFP

Nigeria

# Trois morts dans une attaque de Boko Haram dans le nord-est

Trois personnes ont été tuées et deux gravement blessées dans l'attaque d'un village par des combattants de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, ont déclaré mardi des habitants à l'AFP.



"Des hommes armés de Boko Haram à moto et à vélo ont envahi lundi vers 23H30 (22H30 GMT) en grand nombre le village de Pallam", dans l'Etat de l'Adamawa, a affirmé un chef local, Maina Ularamu.

"Trois personnes ont été tuées et deux, gravement blessées, (ont été emmenées) à l'hôpital", tandis que les assaillants ont brûlé plusieurs maisons et commerces et pillé des vivres, a-t-il précisé.

Selon ce notable, l'une des victimes était un commerçant qui dormait à l'intérieur de son magasin et a refusé d'ouvrir la porte quand ils le lui ont demandé. "Ils l'ont brûlé avec le magasin", a expliqué M. Ularamu. "Ils se sont ensuite dirigés vers le dispensaire où ils ont tué le gardien, emportant tout le matériel médical avant d'incendier le dispensaire".

Pour Maina Ularamu, "il ne fait aucun doute qu'ils (les assaillants) venaient de la forêt de Sambisa", proche de Pallam

et qui abrite plusieurs camps de Boko Haram. Un autre habitant, David Migrai, a confirmé l'attaque qui a duré jusqu'à 3H00 du matin. Les insurgés "ont brûlé plusieurs boutiques et de nombreuses maisons", a-t-il dit. "En sortant du village, ils sont tombés sur un groupe de miliciens (anti-Boko Haram, ndr) patrouillant dans le village de Kuda, avec qui il y a eu des échanges de tirs tuant deux assaillants", a ajouté M. Migrai.

L'Etat d'Adamawa avait connu un progressif et fragile

retour au calme depuis 2015, contrairement à l'Etat voisin du Borno, épice du conflit qui n'a connu aucun répit.

Mais récemment, les attaques jihadistes ont repris dans cette région frontalière du Cameroun le long de laquelle s'étirent les monts Mandara et la forêt de Sambisa, où sont retranchés de nombreux combattants de Boko Haram.

Le groupe jihadiste a en outre multiplié les raids, les tueries et les attentats de manière quasi quotidienne dans tout le nord-est du pays depuis le week-end de Noël.

Boko Haram mène une insurrection depuis 2009 pour la création d'un Etat islamique dans le nord-est du Nigeria, des violences qui ont fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés.

Début janvier, des soldats de la Force multinationale mixte (FMM, force militaire régionale contre Boko Haram) ont lancé une grande offensive contre les deux factions du groupe islamiste Boko Haram et leurs dirigeants dans leurs bastions du nord-est du Nigeria.

AFP

Niger

## Le président Issoufou appelé à la sauvegarde du Lac Tchad

Le secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), Sanusi Imran Abdullahi, en visite au Niger, a sollicité l'appui du président nigérien Mahamadou Issoufou, auprès de ses pairs, en faveur de la sauvegarde du Lac Tchad, en péril. Il est venu faire le compte rendu à Mahamadou Issoufou, président en exercice de l'organisation, des préparatifs de la prochaine conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de la CBLT, en février prochain à Abuja, au Nigeria. Il s'agira au cours de cette rencontre, selon Sanusi Imran Abdullahi, de réfléchir sur la possibilité d'une réhabilitation du Lac Tchad, notamment son renforcement à partir de la République démocratique du Congo. Le secrétaire exécutif de la CBLT a rappelé que le lac s'est fortement rétréci à cause de la désertification et du changement climatique.

En effet, les effets du changement climatique et de la pression démographique sur l'environnement ont profondément affecté les eaux du lac qui a perdu plus de 90% de son réservoir en eau. La superficie qui était autrefois de 25.000 km<sup>2</sup>, n'est plus que de 2.000 km<sup>2</sup> aujourd'hui, selon des documents de la CBLT.

Aussi, la partie nigérienne de ce lac, naguère estimée à 300.000 hectares, est presque asséchée en dépit des flux épisodiques constatés ces dernières années.

La CBLT regroupe le Cameroun, la Libye, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine et le Tchad.

R. K.

## Pour sécuriser la frontière Le Soudan et l'Ethiopie conviennent de déployer une force conjointe

Le Soudan et l'Ethiopie ont décidé mardi le déploiement d'une force conjointe pour sécuriser leur frontière commune et empêcher toute activité hostile contre les deux pays.

Des sessions, dans le cadre d'une conférence sur le développement des relations frontalières entre l'Etat du Nil Bleu du Soudan et la région de Benishangul-Gumuz en Ethiopie se sont terminées mardi à Damazin, chef-lieu de l'Etat du Nil Bleu.

"Les deux parties ont convenu de sécuriser la frontière (...) afin de préparer le terrain pour le travail des autres comités mixtes", a déclaré Hussein Yassin Hamad, gouverneur de l'Etat du Nil Bleu, dans un communiqué. Il a réitéré l'engagement du Soudan à préserver la paix et à sécuriser le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD, acronyme anglais) près de la frontière soudanaise. Le gouverneur de la région de Benishangul-Gumuz, Al-Shazali Hassan, a pour sa part, promis d'empêcher toute activité hostile au Soudan. "Nous allons combattre toute activité de contrebande de marchandises et d'armes à travers la frontière", a-t-il promis.

"Nous nous sommes mis d'accord sur le déploiement de forces conjointes entre l'Etat du Nil Bleu et la région de Benishangul-Gumuz ainsi qu'une conférence sur l'administration civile entre les deux pays, en particulier dans les zones frontalières", a-t-il ajouté.

L'Ethiopie construit le GERD dans la région de Benishangul-Gumuz, près de la frontière soudanaise, situé à quelque 900 km au nord-ouest de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Le GERD, de 1 800 mètres de long, devrait être achevé en trois ans et coûter environ 4,7 milliards de dollars.

T. A.

Afrique du Sud

# Le Cap menacé d'être privé d'eau en avril pour cause de sécheresse

La municipalité du Cap a informé mardi ses habitants qu'ils pourraient être totalement privés d'eau à partir du 21 avril prochain en raison de l'inquiétante sécheresse qui sévit depuis des mois dans la deuxième agglomération d'Afrique du Sud.

La ville, qui accueille chaque année des millions de touristes, a déjà mis en place de strictes mesures de rationnement, aussi bien dans les hôtels que pour les particuliers, pour tenter de retarder l'échéance du "Jour Zéro" ou jour sans eau.

Elle a, entre autres, interdit les plongeurs dans les piscines municipales et menacé de poursuivre devant les tribunaux les propriétaires qui consomment plus de 87 litres d'eau par jour.

Au cours de la semaine écoulée, seuls 39% des quelque 3,5 millions d'habitants de l'agglomération ont réussi à rester sous ce seuil, selon les autorités locales.

"La consommation quotidienne moyenne du Cap est toujours trop haute. Elle a même progressé de 578 à 618 millions de litres par jour", a déploré mardi la maire Patricia de Lille, en annonçant que la date du "Jour Zéro" était avancée de vingt-quatre heures.

Selon Mme de Lille, cette consommation quotidienne doit être inférieure à 500 millions de litres d'eau pour repousser le jour où les robinets de la ville ne couleront plus. Depuis des mois, le niveau des barrages qui alimentent la ville n'a cessé de baisser. Il n'atteignait cette semaine que

28,7% de son niveau normal en cette période d'été austral, particulièrement chaude et sèche dans la région cette année.

Tenue par l'opposition, la municipalité du Cap est critiquée pour ne pas avoir pris de mesure de rationnement plus tôt.

Toute l'Afrique australe a subi ces dernières années une très forte sécheresse, aggravée par le phénomène météorologique cyclique El Niño. Mais de très fortes pluies ces derniers mois ont permis à l'essentiel de la région de refaire ses précieuses réserves d'eau.

La région du Cap a toutefois fait exception, qui reçoit l'essentiel de ses précipitations pendant l'hiver austral.

AFP

"Coup d'Etat" déjoué en Guinée équatoriale

# Obiang demande une justice "plus rigide et plus sévère"

Le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema, a demandé mardi à la justice de son pays d'être "plus rigide et plus sévère" contre les auteurs du "coup d'Etat" déjoué, dans un discours retransmis par la télévision d'Etat.

"Nous ne pouvons pas (ne pas) mentionner la grave situation provoquée par les terroristes qui ont tenté d'envahir, de piller, d'assassiner sans discrimination la population innocente de notre pays sans aucune raison justifiée. Les

organes juridictionnels de notre pays doivent être plus rigides et sévères contre les auteurs, acteurs et complices" de ces actes, a déclaré M. Obiang Nguema lors de ce discours prononcé à l'occasion de la rentrée judiciaire.

Fin décembre, le gouvernement de la Guinée équatoriale a affirmé avoir déjoué un "coup d'Etat" sur la partie continentale du pays, après qu'une trentaine d'hommes armés avait été interpellés au Cameroun, à la frontière avec la Guinée.

Le président Obiang s'en est par ailleurs à la justice, estimant que "les juges ne respectent pas le droit ni la loi. Ils utilisent le système de pillage, la saisie, la violation des biens d'autrui, ils appliquent des sanctions pas prévues par la loi pour leur profit personnel et ils perçoivent les honoraires et taxes extraordinaires fabriqués pour extorquer les administrés".

Le procureur général, David Nguema Ndong, a pour sa part déclaré, lors de son allocution, que 200 fonction-

naires ont été poursuivis en 2017 en Guinée pour corruption. Il n'a pas détaillé s'ils avaient été condamnés ou relaxés.

Premier magistrat de la Nation et président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Obiang a annoncé qu'"à partir de 2018, pour être magistrat, procureur ou juge en République de Guinée équatoriale, les intéressés (devront) déposer une déclaration de biens et (du) capital économique qu'ils possèdent".

F. L.

# Trump ? Excellente santé, pas de troubles cognitifs, selon son médecin

Le médecin de la Maison-Blanche a dressé mardi le tableau d'un Donald Trump en «excellente santé» sans le moindre indice de troubles cognitifs et qui devrait le rester jusqu'à la fin de son mandat, voire d'un deuxième s'il est réélu en

**S**eul petit bémol au milieu d'une série d'indicateurs au vert: le 45<sup>e</sup> président américain de l'histoire, 108 kg pour 1m90, doit surveiller sa ligne et faire un peu plus d'exercice.

«Il n'y a absolument aucun signe d'un quelconque problème cognitif», a lancé le docteur Ronny Jackson lors d'un long échange avec les journalistes au cours duquel il a répondu avec moult détails aux questions sur l'état de santé du président de 71 ans. Le



## Trump lie réforme de l'immigration et menaces pesant sur la sécurité

■ Donald Trump a affirmé mardi que l'actuel système d'immigration affaiblit la sécurité des Etats-Unis, alimentant un débat déjà tendu le jour même où son administration a décidé de porter devant la Cour suprême l'avenir des «Dreamers», ces centaines de milliers de clandestins arrivés mineurs aux Etats-Unis.

En pleine tempête après des propos injurieux qu'il dément sur l'immigration en provenance de certains pays, le président américain a tenté de recentrer le débat sur les questions de sécurité. Selon un nouveau rapport élaboré par les ministères américains de la Justice et de la Sécurité intérieure, près des trois quart des 549 individus condamnés dans des affaires liées au terrorisme international depuis le 11-Septembre étaient nés à l'étranger, 148 ayant été naturalisés américains après leur arrivée sur le territoire.

Le même rapport affirme que des centaines d'individus «présentant un risque pour la sécurité» ont été bloqués avant leur arrivée aux Etats-Unis alors qu'ils tentaient d'entrer légalement ou illégalement.

Tweetant un lien vers ce dossier mardi soir, Donald Trump a de nouveau critiqué le système de loterie pour l'attribution de cartes vertes qui donnent droit de s'installer aux Etats-Unis et le regroupement familial, soulignant avoir soumis au Congrès des réformes en faveur d'un système «fondé sur le mérite». Affirmant que ces statistiques ne reflétaient que «la pointe de l'iceberg», son ministre de la Justice, Jeff Sessions, a indiqué qu'il y a «en ce moment des enquêtes de contre-terrorisme contre des milliers de personnes aux Etats-Unis, dont des centaines qui sont venues ici en tant que réfugiés». Donald Trump avait dénoncé la semaine dernière un «système judiciaire injuste» après la décision d'un juge de Californie de bloquer temporairement l'abrogation du programme dit «Daca» permettant aux «Dreamers» de travailler et étudier aux Etats-Unis, introduit sous Barack Obama.

Mardi, son ministère de la Justice a annoncé qu'il ferait appel directement devant la Cour suprême de la décision de ce juge de San Francisco, William Alsup, plutôt que devant une cour d'appel de Californie afin de gagner du temps. Mais pour les critiques de l'administration Trump, cette décision vise surtout à porter le dossier devant des juges plus enclins à trancher en sa faveur. «L'annonce d'aujourd'hui est la dernière dans une série inquiétante d'actions hostiles visant les jeunes immigrés à travers les Etats-Unis», a réagi Lorella Praeli, responsable des politiques migratoires pour la puissante organisation de défense des droits Aclu.

AFP

médecin de la Maison Blanche, qui a également suivi Barack Obama lorsqu'il était au pouvoir, a précisé qu'il n'y avait pas à ses yeux de nécessité de mener des tests d'évaluation cognitive mais qu'il avait procédé à ces derniers à la demande du président lui-même, soucieux de faire taire les spéculations.

Mettant en garde contre «la psychiatrie de tabloïd», il a assuré n'avoir aucune raison de penser que le président avait des problèmes de raisonnement.

Les interrogations sur les capacités du milliardaire de New York ont été relancées par le livre polémique du journaliste Michael Wolff qui dresse un portrait au vitriol de l'ancien magnat de l'immobilier, assurant que son entourage doute de sa capacité à gouverner.

Donald Trump lui-même a vigoureusement contesté l'idée, assurant sur Twitter que ses «deux atouts» tout au long de sa vie avaient toujours été sa «stabilité mentale» et le fait d'être «très intelligent». Il s'était, à cette occasion, auto-qualifié de «génie stable».

Le Dr Jackson, qui a examiné M. Trump

pendant environ quatre heures vendredi à l'hôpital militaire de Walter Reed, dans la banlieue de Washington, a insisté sur «l'excellente santé cardiaque» du président qui, a-t-il souligné, n'a jamais bu et jamais fumé.

«Il est apte à exercer ses fonctions. Je pense qu'il le restera jusqu'à la fin de son mandat et même jusqu'à la fin d'un autre mandat s'il est réélu», a-t-il ajouté.

«Il ne vivra pas jusqu'à 200 ans...»

Comment évalue-t-il l'état de santé de M. Trump par rapport à la moyenne des personnes de son âge ?

«Sur la base de ses tests cardiaques, il est indiscutable qu'il est dans une excellente catégorie», a-t-il répondu. «Il a beaucoup d'énergie, d'endurance», a-t-il encore dit, évoquant des «gènes extraordinaires».

Assurant que M. Trump souhaitait perdre entre 4 et 7 kg au cours de l'année à venir, il a assuré qu'il allait prêter une attention particulière à son alimentation.

«On va y travailler, nous ferons des progrès, je ne suis pas inquiet».

Interrogé sur le mode de vie du président,

il a souligné qu'il ne dormait pas beaucoup, «en moyenne «4 ou 5 heures par nuit».

Est-il stressé ?

«Il a une capacité singulière à juste se lever le matin et à repartir à zéro. Cela l'aide au niveau du stress».

Mais le médecin de la Maison Blanche a aussi habilement esquivé les questions de journalistes moins strictement médicales.

Le président, dont le goût pour la télévision est connu et suscite des interrogations sur le temps qu'il passe à travailler ses dossiers, passe-t-il trop d'heures devant le petit écran ? Pas de réponse.

Le médecin a-t-il comptabilisé le nombre d'heures passées sur le green de golf, sujet sur lequel la Maison-Blanche reste toujours très évasive ?

«Non», a-t-il répondu, tout en soulignant que c'était un exercice salutaire comme un autre.

Quid de l'espérance de vie de Donald Trump ?

«Il ne vivra probablement pas jusqu'à 200 ans...», a répondu le docteur Jackson dans un sourire.

AFP

### Collisions

## Procédure pour «homicide par négligence» contre deux commandants de l'US Navy

■ Une procédure a été ouverte, notamment pour «homicide par négligence», à l'encontre des commandants des deux navires de la marine américaine impliqués dans deux collisions qui ont fait 17 morts en 2017, a annoncé mardi la Navy.

Le 17 juin, le destroyer USS Fitzgerald avait heurté un porte-conteneurs battant pavillon philippin, le Crystal, au large de la ville japonaise de Yokosuka, faisant sept morts. Et le 21 août, 10 marins avaient péri lorsque le destroyer lance-missiles USS John McCain avait heurté l'Alnic, un pétrolier battant pavillon du Liberia, dans le détroit de Singapour.

«Des auditions sont convoquées pour évaluer des éléments soutenant de possibles charges criminelles à l'encontre de membres du Fitzgerald», de même qu'à l'encontre du commandant du John S. McCain, explique la Navy dans un communiqué.

Le commandant, deux lieutenants et un sous-lieutenant du Fitzgerald, ainsi que le commandant du John S. McCain risquent une inculpation pour «manquement au devoir, mise en danger d'un navire, et homicide par négligence», ajoute la Navy.

Le rapport officiel de la Navy avait conclu en novembre à des accidents dus à de «multiples erreurs des marins de quart».

«Ces deux accidents était évitables et les enquêtes ont mis au jour de multiples erreurs d'hommes de quart qui ont contribué aux incidents», a estimé le chef des opérations navales de la Navy, l'amiral John Richardson, dans son rapport.

Après ces deux accidents, le vice-amiral Joseph Aucoin, commandant de la 7e Flotte de l'US Navy basée au Japon, avait été démis de ses fonctions. Les commandants des deux navires incriminés ont également été relevés de leurs fonctions.

Pour le Fitzgerald, les trois principaux officiers de bord étaient absents au moment des faits, vers 01H30, et les officiers de quart n'ont pu bénéficier de leur expérience, selon le rapport de la Navy. Ils ne s'étaient pas rendu compte du danger de collision à temps pour réagir convenablement et ils n'ont pas alerté le commandant quand ils ont compris le danger.

Pour le John McCain, l'enquête a révélé que plusieurs marins de quart cette nuit-là avaient été temporairement affectés à ce bateau, et qu'ils ne connaissaient pas bien le fonctionnement des manettes de pilotage.

Un précédent rapport du GAO, l'équivalent américain de la Cour des Comptes, avait conclu que l'US Navy, sur-sollicitée sur les théâtres étrangers, n'entretenait pas correctement ses navires et n'entraînait pas suffisamment ses marins surmenés.

AFP

## Corée du Nord

# Washington tente de maintenir la pression malgré la détente

**Les Etats-Unis ont tenté mardi à Vancouver de maintenir une pression «maximale» contre les ambitions nucléaires nord-coréennes, en appelant avec leurs alliés à un renforcement des contrôles maritimes, malgré la récente amorce de détente entre la Corée du Nord et son voisin du Sud.**

Cette réunion d'une vingtaine de pays proches de Washington, coprésidée par le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson et son homologue canadienne Chrystia Freeland, a été vertement critiquée par la Chine et la Russie, qui n'étaient pas présentes dans la ville de l'ouest du Canada.

Prévue de longue date, avant la décision surprise de Pyongyang de participer aux jeux Olympiques d'hiver le mois prochain en Corée du Sud, elle n'a pas donné lieu à de grandes annonces mais a surtout servi à remobiliser le front des alliés des Américains.

Ces pays, parmi lesquels le Japon et la Corée du Sud dont la différence de ton a été remarquée, ont appuyé «un renforcement de l'interdiction maritime afin de déjouer les transferts de navire à navire», une tactique reprochée aux Nord-Coréens pour échapper aux contrôles et s'approvisionner en denrées soumises à un embargo, a déclaré Rex Tillerson à l'issue de la réunion. Il a toutefois assuré ne pas vouloir «interférer avec les activités maritimes légitimes».

Mais aucune mesure concrète nouvelle n'a été dévoilée.

«Nous n'accepterons pas que la Corée du Nord soit une menace nucléaire contre le monde», a martelé Chrystia Freeland. «Nous partageons tous la même politique et le même objectif: la dénucléarisation totale, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne», a renchéri le chef de la diplomatie américaine, promettant «de nouvelles conséquences pour le régime» de Kim Jong-Un «à chaque nouvelle agression».



## 'Gagner du temps'

Il a aussi demandé à Moscou et Pékin la mise en oeuvre rigoureuse des sanctions adoptées par l'ONU.

Pour autant, «notre unité et notre cause commune avec d'autres dans la région, notamment la Chine et la Russie, resteront intactes malgré les tentatives fréquentes de la Corée du Nord de nous diviser», a assuré Rex Tillerson.

Avant même de débiter, la réunion de Vancouver avait suscité la colère de ces deux pays, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et favorables à une reprise rapide du dialogue.

Elle «n'a ni légitimité ni représentativité», a lancé Lu Kang, porte-parole de la diplomatie chinoise, tandis que le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov critiquait «les Américains et leurs alliés» qui veulent «imposer leurs vues en se basant exclusivement sur le diktat et l'ultimatum». L'apaisement né de la toute récente reprise, après deux années de gel, du dialogue entre Séoul et Pyongyang avant les JO de Pyeongchang (9-25 février), donne lieu à des interprétations parfois divergentes.

Au téléphone, le président chinois Xi Jinping a rappelé à son homologue américain Donald Trump que la situation sur la péninsule connaissait «des évolutions positives» et a appelé à «faire perdurer l'actuelle détente» pour «créer les conditions nécessaires à la reprise des pourpar-

lers de paix», selon l'agence Chine nouvelle. Les deux hommes ont exprimé «l'espoir» que ce dialogue coréen «puisse encourager un changement dans l'attitude destructrice de la Corée du Nord», a ajouté la Maison Blanche. Rex Tillerson s'est ainsi redit prêt à dialoguer avec le régime de Pyongyang, qui doit toutefois au préalable «démontrer qu'il est prêt à parler». La cheffe de la diplomatie canadienne a reconnu que la détente intercoréenne était «un signal encourageant» et son homologue sud-coréenne Kang Kyung-wha s'est voulue optimiste, estimant que «les deux instruments» —sanctions sévères et main tendue— allaient de pair. Elle a estimé que cette stratégie avait «commencé à porter des fruits». Appuyant les appels américains pour plus de pression, le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Kono a toutefois mis en garde contre toute tentation de baisser la garde. Sans citer nommément Séoul, il a soupçonné le régime de Kim Jong-Un de vouloir «enfoncer un coin entre les pays «durs» et ceux qui ne sont pas si durs».

«Certains affirment qu'il faut récompenser la Corée du Nord pour sa participation au dialogue intercoréen, par des levées de sanctions ou en lui fournissant une certaine assistance», a-t-il dit. «Il s'agit d'une vision bien trop naïve», «la Corée du Nord veut juste gagner du temps pour poursuivre ses programmes nucléaire et balistique», a-t-il prévenu.

AFP

## Brexit : les députés britanniques votent sur la loi de retrait de l'UE

Les députés britanniques se prononcent mercredi sur le projet de loi gouvernemental sur le retrait de l'Union européenne, avant qu'il soit transmis à la Chambre des Lords pour un nouvel examen qui doit débiter à la fin du mois.

Ce texte doit mettre fin à la suprématie du droit communautaire et intégrer dans le droit britannique les lois européennes, afin de permettre au pays de continuer à fonctionner normalement après le Brexit.

Le texte, débattu depuis le mois de septembre, devrait obtenir la majorité sans difficulté. Mais il a suscité des échanges abrupts, y compris au sein de la majorité, et pourrait faire l'objet de modifications à la chambre haute du Parlement, majoritairement pro-UE.

Le gouvernement conservateur a encore été la cible de critiques venues de son propre camp mardi, lors de l'avant-dernière journée de débats à la Chambre des Communes.

C'est une nouvelle fois Dominic Grieve, l'ancien plus haut magistrat du pays sous le gouvernement de David Cameron, qui a mené la charge.

Il a qualifié d'«incohérent» le choix de l'exécutif de ne pas incorporer la Charte européenne des droits fondamentaux dans la loi, une position contradictoire selon lui avec le souhait de la Première ministre Theresa May de «moderniser le Parti conservateur». «Nous envoyons un message très étrange sur notre attitude quant à des sujets qui relèvent de droits fondamentaux pour beaucoup de nos concitoyens, notamment sur la question des LGBT», a-t-il dit, recevant le soutien de l'opposition. Il a estimé que le projet de loi ne serait pas adopté à la Chambre des Lords «sans que cette question soit examinée».

Un autre député conservateur, Bernard Jenkin, a jugé «malheureux» l'absence d'amendement pour modifier une disposition introduite par le gouvernement, concernant les compétences normalement dévolues aux régions, et que Londres cherche à récupérer. Il s'est lui aussi dit confiant dans la vigilance des Pairs à ce sujet. «L'idée que la loi passe sans encombre à la chambre des Lords est une illusion», a estimé aussi le député Kenneth Clarke. L'adoption attendue du texte par les députés représente néanmoins une étape décisive pour le gouvernement, qui a été longuement chahuté lors des débats.

En décembre, Theresa May avait subi une défaite cuisante lorsque onze de ses élus, emmenés par Dominic Grieve, avaient voté avec l'opposition travailliste et obtenu que le Parlement puisse voter sur les termes du divorce d'avec l'UE. Histoire d'éviter un nouvel affront, la dirigeante avait dû ensuite accepter un amendement de trois députés tories autorisant un éventuel report de la date du Brexit, au cas où les discussions avec les 27 membres de l'UE devaient se poursuivre au-delà du 29 mars 2019.

AFP

## Hong Kong

## Le militant prodémocratie, Joshua Wong à nouveau condamné à la prison

Joshua Wong, visage de l'immense mouvement prodémocratie de l'automne 2014 à Hong Kong, a été condamné à trois mois de prison mercredi, sa deuxième peine d'emprisonnement pour son rôle dans la «Révolte des parapluies».

Le jeune homme de 21 ans avait plaidé coupable du chef d'outrage à magistrat pour ne pas avoir respecté un ordre judiciaire exigeant l'évacuation d'un campement érigé durant les manifestations dans l'ancienne colonie britannique.

Il était en liberté sous caution en attendant l'examen d'un recours contre sa condamnation à six mois de prison pour une autre délit en lien avec les manifestations.

Raphael Wong, un autre militant démocrate, a été condamné à quatre mois et demi de prison.

Les poursuites judiciaires dont font l'objet les leaders des «parapluies» sont perçues comme un nouveau signe de l'ingérence grandissante de Pékin dans les affaires intérieures hongkongaises, en violation du principe «Un pays, deux systèmes» qui avait présidé à la rétrocession du territoire à la Chine en 1997

par les Britanniques.

Joshua Wong «a joué un rôle majeur ce jour-là», a déclaré le juge Andrew Chan. «La seule punition appropriée pour M. Wong est la détention immédiate».

Le juge a refusé dans un premier temps aux deux prévenus d'être libérés sous caution mais à la demande de la défense, a reporté sa décision finale sur le sujet à l'après-midi. En attendant, ils ont été emmenés par des gardes. «Notre détermination à combattre pour la démocratie ne changera pas», a lancé Raphael Wong en sortant de la salle d'audience.

Avant l'audience, M. Wong avait déclaré qu'il n'avait «aucun regret». «Ils peuvent emprisonner notre corps mais ils ne peuvent emprisonner notre esprit». Des dizaines de ses partisans étaient réunis devant la Haute cour pour scander: «Désobéissance civile, zéro peur», «Je suis hongkongais, je veux le suffrage universel».

### «Deux systèmes»

Le mouvement de 2014 avait représenté un défi sans précédent pour Pékin, des

dizaines de milliers de manifestants paralysant des quartiers entiers de la mégapole pendant plus de deux mois. Ils réclamaient un véritable suffrage universel pour l'élection du chef de l'exécutif local en lieu et place d'un système qui le voit désigné par un comité acquis à la Chine.

Pékin n'avait pas cédé le moindre pouce de terrain et depuis, les dirigeants du mouvement ont été inculpés à des titres divers pour leur rôle dans le mouvement.

Sur les cendres de ces manifestations, une nouvelle génération de militants est née pour réclamer l'autonomie de Hong Kong, voire son indépendance, au grand dam de Pékin.

Joshua Wong a fondé avec d'autres un parti baptisé Demosisto qui prône l'autodétermination de l'ancienne colonie.

D'après les termes de l'accord sino-britannique sur la rétrocession, Hong Kong jouit de libertés inconnues ailleurs en Chine continentale, en théorie jusqu'en 2047.

Hong Kong bénéficie par exemple de la liberté d'expression, de l'indépendance de la justice et d'un Parlement élu partiellement au suffrage universel. L'Etat de droit est la clé de

voûte de sa culture et de sa réussite en tant que centre d'affaires international.

Beaucoup ont cependant le sentiment que ces libertés s'érodent et que Pékin ne soit en train de renier cet accord.

Joshua Wong et deux autres militants démocrates avaient été condamnés en août à des peines de prison pour leur rôle dans un rassemblement jugé illégal, le 26 septembre 2014. Les manifestants avaient escaladé des barrières métalliques et étaient entrés dans Civic Square, une place située dans un complexe gouvernemental.

Cette action avait déclenché des manifestations plus importantes. Et deux jours plus tard débutait le mouvement prodémocratie de masse, quand la police avait tiré du gaz lacrymogène dans la foule qui s'était protégée à l'aide de parapluies.

Leur condamnation était consécutive à un appel du ministère public qui réclamait des peines plus lourdes que celles prononcées en première instance. Cette affaire est désormais pendante devant la Cour d'appel final, la plus haute juridiction hongkongaise.

AFP

Croatie

# Le yacht de Tito va devenir un musée

**Des accords internationaux y ont été négociés, Elizabeth Taylor et Sophia Loren ont navigué avec lui : le yacht *Galeb*, symbole de la Yougoslavie de Tito avant de rouiller dans un port croate, va entamer une nouvelle vie comme musée, une fois qu'il aura été rénové.**

**A**près la mort en 1980 de Josip Broz Tito, il avait entamé son déclin dans le port de Rijeka (Fiume en italien) pendant que la fédération yougoslave se délitait puis explosait dans une série de conflits sanglants.

En 2009, la municipalité a acheté aux enchères ce bateau de 117 mètres, qui avait été saisi en raison des dettes de son propriétaire grec.

L'objectif est désormais d'en faire un musée et une attraction phare en 2020 quand ce port de l'Adriatique sera capitale européenne de la culture, explique à l'AFP le maire social-démocrate, Vojko Obersnel.

Un tel projet est porteur de polémiques dans une Croatie où les conservateurs sont au pouvoir et où Tito, dépeint comme anti-Croatie, est beaucoup plus controversé que dans d'autres anciennes composantes de la Yougoslavie.

Si son rôle dans la lutte contre les nazis ne fait pas de doute, ses détracteurs dénoncent sa dictature et le culte de la personnalité qu'il a instaurés. En septembre, sous pression des nationalistes, Zagreb a débaptisé sa place Tito, l'une des principales de la capitale. «L'idée avec ce bateau n'est pas de chanter sans réserve les louanges de Tito» mais de raconter «l'histoire de la Yougoslavie et de la Croatie», assure Vojko Obersnel.

Le «Galeb» («La mouette» en croate et en serbe), est sorti en 1938 des chantiers navals de Gênes. Son premier objet était le transport de bananes. D'abord baptisé «Ramb III», il est toutefois enrôlé dans l'effort de guerre par les Italiens. Torpillé par les Britanniques en 1941, il est renfloué, saisi par les nazis et de nouveau coulé quand Rijeka est bombardé par les Alliés en 1944.

## Un yacht communiste sur la Tamise

De nouveau réparé, il devient le bateau officiel de Tito après la guerre. C'est à son bord que le leader yougoslave remonte en 1953 la Tamise jusqu'à Londres pour y rencontrer Winston Churchill, première visite officielle en Grande-Bretagne d'un chef d'Etat communiste.



C'est aussi sur le «Galeb» que furent organisées «les discussions les plus importantes» précédant la naissance du mouvement des non-alignés (MNA), dit Kristina Pavec, conservatrice du musée municipal de Rijeka, qui supervise le projet. Ce forum politique, dont Tito fut un des initiateurs avec Nehru (Inde), Soekarno (Indonésie), Nasser (Egypte) et Nkrumah (Ghana), avait été créé en 1961 par des pays souhaitant sortir de l'affrontement des blocs Est-Ouest de la Guerre froide.

Le passé glorieux du «Galeb» tranche avec ce qu'est devenu le yacht, ses chaises désuettes et poussiéreuses dispersées dans le salon d'honneur, son seau posé dans une coursive pour recueillir les gouttes qui suintent et ses plafonds qui menacent ruine.

Les appartements réservés à Tito et à son épouse Jovanka sont les parties les mieux préservées du navire. «Le mobilier est d'origine (...), afin de présenter de manière aussi authentique que possible ce qu'était leur vie sur le bateau», dit Kristina Pavec.

## Fiume

La ville a prévu un budget de 40 millions de kunas (5,4 millions d'euros), financé grâce à des fonds culturels européens, afin de faire

du «Galeb» un musée flottant sur l'histoire yougoslave, doublé d'un hôtel ou d'un restaurant.

Autrefois port industriel prospère, Rijeka, la troisième plus grande ville de Croatie, est en crise, avec un tissu économique ravagé par le processus de privatisation et une mauvaise gestion après la guerre d'indépendance des années 1990.

Aux commandes depuis 2000 de cette municipalité de 130.000 habitants traditionnellement à gauche, Vojko Obersnel espère faire du projet «Galeb» un élément central de ce qu'il appelle sa «transition post-industrielle», qui inclut une revitalisation de la cité avec des attractions culturelles et touristiques.

Depuis le XXe siècle, au gré des conflits et des bouleversements géopolitiques, Rijeka, a été sous la tutelle de six Etats différents — de l'empire austro-hongrois à l'égide italienne et à l'occupation nazie, jusqu'à la république yougoslave et à la Croatie. Tito fut le héraut de la Yougoslavie, qu'il dirigea de l'après-guerre jusqu'à sa mort, et de l'union des Slaves du Sud. Et «c'est grâce à Tito que Rijeka est finalement devenue croate», dit Biljana Perincic, une créatrice de bijoux de 43 ans, après la Deuxième Guerre mondiale et deux décennies de tutelle italienne. «Mais je

ne sais pas si les plus jeunes en savent suffisamment sur Tito pour se forger une opinion pertinente.»

AFP

Mexique

## 32 corps découverts dans des fosses communes

■ Au moins 32 corps ont été découverts dans des fosses communes dans l'Etat de Nayarit, dans le nord-ouest du Mexique, ont indiqué les autorités locales.

«La première fosse a été localisée samedi. Elle contenait neuf corps» dans une zone rurale proche d'une plantation de bananes, a déclaré mardi une source judiciaire citée par l'AFP.

Deux autres fosses communes ont été repérées à proximité contenant des restes humains «en état de décomposition avancée», selon cette même source. Plus tard dans la journée, une autre source judiciaire a indiqué que le nombre de corps retrouvés s'élevait désormais à 32 et que les fouilles se poursuivaient.

L'Etat de Nayarit est bordé par les Etats de Sinaloa et Jalisco, où deux puissants cartels de drogue s'affrontent pour le contrôle du narcotraffic.

Selon des chiffres officiels, 117 personnes ont été portées disparues l'an dernier dans cet Etat.

Une vague de violence frappe le Mexique depuis 2006, et a fait plus de 200.000 morts et des milliers de disparus.

A la fin novembre, 23.101 homicides avaient été recensés dans le pays pour l'année en cours, un chiffre record depuis la mise en place des statistiques en 1997.

Des experts estiment que cette violence est notamment la conséquence de la guerre contre les narcotrafiquants, lancée en 2006 par le gouvernement avec l'aide de l'armée, qui a abouti à fragmenter les cartels en cellules plus petites et plus violentes.

Bilal L.

Pologne

## Les juges de la Cour suprême contre les réformes judiciaires

**L'**ensemble des juges de la Cour suprême polonaise a à son tour dénoncé mardi comme «inconstitutionnels» les vastes changements du système judiciaire introduits par le parti conservateur nationaliste au pouvoir en Pologne.

Les nouvelles lois en vigueur sur la Cour suprême, sur le Conseil national de la magistrature et sur les tribunaux de droit commun ont été «préparées en violation des règles fondamentales de création de la loi», selon une déclaration adoptée par l'Assemblée générale des juges de la Cour suprême.

Soixante-neuf d'entre eux l'ont avalisée, avec trois voix contre et trois abstentions. de nouvelles dispositions «contredisent les normes de la Constitution de la République polonaise, violent le principe de la sépara-

tion des pouvoirs, l'indépendance des tribunaux et des juges et l'inamovibilité des juges», souligne ce texte publié sur le site de la Cour suprême.

La nouvelle loi approuvée en décembre par le président Andrzej Duda met terme au mandat de près de la moitié des juges de la Cour, dont sa présidente Malgorzata Gersdorf. Cette dernière avait dénoncé un «coup de force» contre son institution.

Vendredi, le président du Conseil national de la magistrature (KRS) Dariusz Zawistowski a décidé de démissionner «en signe de protestation» contre la réforme controversée du système judiciaire en Pologne. Le Conseil de la magistrature est un organe censé garantir l'indépendance de la justice. Les dernières réformes risquent, selon leurs critiques, de réduire cette indé-

pendance au profit des pouvoirs législatif et exécutif.

L'adoption de lois controversées a plongé la Pologne dans une profonde crise politique. Varsovie est accusée par Bruxelles de non-respect de l'Etat de droit.

Le 20 décembre, après des mois de mises en garde, la Commission européenne a déclenché contre la Pologne une procédure sans précédent, pouvant aller jusqu'à priver le pays de ses droits de vote dans l'UE s'il ne renonce pas à ces réformes controversées. Le nouveau Premier ministre conservateur polonais Mateusz Morawiecki a déclaré récemment espérer «expliquer» à la Commission européenne les fondements de la réforme sans devoir faire «des concessions».

R. N.

Patrimoine

# De nouveaux architectes agréés pour la restauration des biens culturels

Des certificats de qualification pour la valorisation et la restauration des sites et monuments culturels ont été remis, mardi à Alger, à 28 architectes agréés pour la restauration des biens culturels immobiliers.



**D**élivrés par le comité sectoriel des sites protégés, les certificats ont été remis à des architectes nouvellement diplômés des universités d'Alger, Béjaïa, Blida et Bouira, lors d'une cérémonie en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et des directeurs de wilaya de la culture.

Créé en 2006, le comité, qui dépend du ministère de la Culture, délivre des certificats de qualification à des architectes qualifiés, désormais habilités à intervenir dans des opérations de restauration de biens culturels immobiliers.

Depuis cette date, quelques 90 architectes diplômés de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme

(Epau) ont été agréés.

Le ministre de la Culture a souligné à cette occasion que la préservation des sites et monuments culturels constituait un des défis pour son secteur, renforcé par l'agrément de ces nouveaux architectes à même de «comblent le vide» en matière de restauration des monuments culturels, a-t-il dit.

Pour lui, la préservation de la Casbah d'Alger reste «une des priorités» de son département qui assure, à travers l'Agence de réalisation des grands projets culturels (Arpc), le suivi technique des travaux de restauration, rappelle-t-il.

Le dossier de revalorisation et de

restauration de la Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial en 1992, avait été transféré en 2016 du ministère de la Culture, qui en avait la charge, aux services de la wilaya d'Alger. Une rencontre internationale sur la Casbah d'Alger réunira le 21 février à Alger des experts de Unesco aux côtés d'experts algériens et préservation et restauration des monuments culturels, a indiqué le ministre.

La loi sur la protection du patrimoine culturel de 1998 précise que la gestion de maîtrise d'oeuvre des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire, est «assurée par des spécialistes qualifiés».

R. C.

Opéra d'Alger

## Récital de la cantatrice algérienne Fairouz Oudjida

**U**n récital de chants lyriques, rassemblant des classiques de la musique universelle et des pièces du patrimoine algérien, a été animé mardi soir à Alger par la cantatrice algérienne Fairouz Oudjida accompagnée par le pianiste canadien Dominique Boulianne.

Ce récital a été organisé à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger dans le cadre de la coopération et des échanges entre la capitale et la ville canadienne de Montréal.

La chanteuse lyrique a choisi pour son public des extraits adaptés au chant et

piano de classiques italiens, russes et français montrant ainsi la puissance de sa voix et sa maîtrise du chant sur certaines pièces célèbres de l'opéra universel.

Avec une voix de soprano, Fairouz Oudjida a commencé son spectacle avec des classiques comme *O sole mio*, *Non ti scordar di me* ou encore *Funiculi Funicula* avant de passer à des compositions françaises dont *Habanera* tiré du célèbre opéra *Carmen*.

Cependant, certaines de ces pièces, habituellement interprétées avec des orchestres philharmoniques et des chœurs, ont perdu de leur puissance musicale

avec une orchestration limitée au piano.

*Le rossignol et la rose* et *Mon sang brûle d'amour* sont également des romances, écrites par des compositeurs russes avec des influences orientales, qui figuraient au programme de cette chanteuse qui a représenté l'Algérie dans plusieurs manifestations internationales.

En seconde partie du récital, le duo a présenté au public relativement nombreux un programme tiré du patrimoine musical algérien et transcrit pour un concert chant et piano à l'image des succès du chanteur Idir *Sendou* et *Vava Inouva* qui ont été revisités pour en

adapter la mélodie.

Fairouz Oudjida a également interprété *Billah Ya Hamami*, un classique du malouf, en version valse ainsi que le succès *Habaytek* de la grande voix libanaise Fairouz.

Ce spectacle s'est déroulé en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, ainsi que du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Plusieurs représentants du corps diplomatique agréés à Alger ont également assisté à ce récital.

K. L.

Musique folklorique hongroise

## Le public médéen conquis

Le public médéen a vibré, mardi soir, au rythme de la musique folklorique hongroise, lors d'une belle prestation de la troupe d'amitié algéro-hongroise à la salle de spectacle de l'annexe de l'université Yahia Farès, sise au quartier Msallah.

L'assistance, composée essentiellement de jeunes et de quelques familles, a été gratifiée durant près d'une heure et demie de spectacle d'un florilège de chants, de danses et de musiques hongroises, superbement interprété par les membres de la troupe d'amitié algéro-hongroise, conduite par Nagy Janos.

La troupe, qui a opté pour un style léger et des apparitions de courtes durée, a réussi à surmonter le handicap de la langue et capter, dès l'entame du spectacle, l'attention du public qui a plongé rapidement dans l'ambiance très rythmée qui a envahi la salle, réagissant au fur et à mesure que le rythme augmente.

Le spectacle, organisé sous forme d'une suite de mini-spectacles de quelques minutes, retrace deux cent ans d'histoire de la Hongrie avec en toile de fond le combat mené par son héros, Kossus Lajos, dont le parcours et le destin ressemblent à celui de l'Emir Abdelkader. La troupe d'amitié algéro-hongroise a tenu à rendre hommage à ces deux grands hommes à travers ce spectacle, a confié à l'APS, Nagy Janos.

«Ces deux symboles du nationalisme méritent un tel hommage. Ils continueront de nourrir les relations fortes et solides qui unissent les deux pays», a-t-il relevé, poursuivant : «L'histoire de ces deux héros nationaux vient rappeler la profondeur de ces liens, qui remonte au temps où l'Algérie et la Hongrie constituaient respectivement les portes Sud et porte Ouest de l'empire ottoman».

Il y avait, en cette soirée de mardi, du chant patriotique, du folklore populaire, des ballades et des sérénades, mais aussi de la danse orientale et tsigane, dont le rythme et la succession ont fini par enflammer le jeune public, ravi de découvrir une autre culture et de nouvelles sonorités.

K. B.

6<sup>ème</sup> Salon national d'arts plastiques à Adrar

## Les oeuvres d'une trentaine d'artistes présentées

Diverses oeuvres artistiques signées par des plasticiens professionnels et amateurs ont été présentées lors de la 6<sup>ème</sup> édition du Salon national des arts plastiques ouverte mardi à la Maison de la culture d'Adrar.

Cette manifestation artistique, regroupant durant trois jours plus d'une trentaine de plasticiens, issus de différentes régions du pays, est une occasion pour les participants, représentant différentes écoles artistiques, dont l'expressionnisme, le cubisme et le classicisme, d'échanger leurs expériences en la matière et de développer les capacités des jeunes plasticiens, a indiqué le coordinateur du salon, Mabrouk Ghanemi.

Les oeuvres artistiques traitent de thèmes divers, dont certains mettant en exergue l'identité et coutumes amazighes à travers des graphes et signes tfinagh, des miniatures et symboles en calligraphie arabo-musulmane, en plus d'autres dédiés au soutien et solidarité avec El-Qods comme capitale éternelle de la Palestine.

Le programme de cette manifestation nationale prévoit, en plus de l'exposition, une conférence sur la calligraphie et l'histoire de la civilisation musulmane (rapports calligraphie/architecture), animée par le plasticien Hamza Boukhelha de la wilaya de Tiaret, en plus de l'organisation d'un atelier pratique pour les plasticiens participants.

«Une heure de conversation vaut mieux que cinquante lettres.»

Madame de Sévigné



# FEMMES

ILS ONT DIT :

«La conversation est un art difficile. Il faut savoir être économe.»

Gilles Archambault

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

## Mathilde Seigner «J'ai fait une énorme bêtise», l'actrice s'explique après sa garde à vue

Sous l'emprise de l'alcool au volant de sa voiture, Mathilde Seigner a été interpellée dans la nuit de jeudi 28 au vendredi 29 décembre par les forces de police. Quelques semaines après ce dérapage, la comédienne a accepté de se confier en exclusivité pour *Gala*.

L'année 2017 s'est très mal terminée pour Mathilde Seigner. Dans la nuit du 28 au 29 décembre, la comédienne a été interpellée par des policiers après un accident de voiture heureusement sans gravité. Dans sa course, elle a toutefois percuté les barrières du lycée Henri-IV, situé dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Problème, Mathilde Seigner était très alcoolisée cette nuit-là.

Placée en cellule de dégrisement, elle est restée de longues heures au commissariat avant d'être finalement relâchée. Un épisode particulièrement difficile à vivre pour Mathilde Seigner qui a reconnu ses torts : «J'ai eu peur, a-t-elle confié dans une interview à retrouver dans votre prochain numéro de *Gala*. Si je reconduis un jour, je ne reprendrai plus jamais le volant en ayant picolé. 16 heures de garde à vue, ça calme et ça m'a servi définitivement de leçon. La journée a été très dure. J'aurais pu renverser quelqu'un, j'aurais pu me faire mal, je sais que j'ai fait une énorme bêtise».

Celle qui fête ses 50 ans a donc retenu la leçon. Pas question pour Mathilde Seigner de refaire les mêmes erreurs en 2018. Ses résolutions ? «Essayer de ne plus faire de bêtises. J'ai bien dit essayer», a-t-elle ajouté. Elle comparaitra devant le juge en février prochain.

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Mathilde Seigner dans votre prochain numéro de *Gala*, en kiosques mercredi 17 janvier.



## Soin - - - - - Prendre soin de ma peau

### Je me démaquille deux fois par jour

Une belle peau est une peau nette. Inutile de trouver des excuses ; même fatiguée, éreintée, vous ne pouvez pas y échapper. Vous devez absolument appliquer une lotion démaquillante au réveil pour enlever les dépôts de gras qui s'accumulent pendant la nuit. Le soir, un démaquillage en trois étapes (savon doux, lait et lotion tonique) s'impose. Jour après jour, votre peau gagnera en éclat et en vitalité

### J'utilise une crème hydratante tous les jours

Après 18 ans, le renouvellement cellulaire commence à diminuer : c'est déjà le moment pour vous d'hydrater votre peau. Buvez beaucoup au cours de la journée et utilisez une crème de soin tous les matins (le soir aussi c'est encore mieux). Appliquez la crème sur une peau propre et sèche et massez. Une crème se choisit : son intensité doit correspondre à votre type de peau

(évités les anti-rides si vous avez moins de trente ans). La crème idéale répond à ces trois critères : elle ne vous brûle pas (toute démanaison est le signe d'une petite réaction allergique), elle n'est pas comédogène (la présence de corps gras favorise l'acné) et donne à votre peau éclat et vitalité.

### Je suis zen !

Le stress est l'ennemi absolu de la beauté. Adoptez le mot de l'année : la relativité ! Hiérarchisez les sujets qui vous perturbent et définissez-

vous un programme «sérénité» : trois fois par jour, faites une pause «respiration» profonde pour oublier le stress (inspirez par le nez en gonflant le ventre et retenez l'air pendant quelques secondes puis soufflez).

### Je dors bien et beaucoup

Le sommeil est un élixir de beauté irremplaçable. Votre vie active vous empêche d'avoir de vraies nuits réparatrices, rien n'est perdu. Dites-vous que c'est la phase de sommeil profond qui permet de récupérer. Cependant, même si vous avez des obligations, couchez-vous avant minuit (la phase de sommeil réparatrice est plus importante en début de nuit) et dès que vous pouvez, offrez-vous une bonne nuit de sommeil pour récupérer. Allez vous coucher dès que vous sentez les premiers signes de fatigue (bâillements, frottement des yeux...) et profitez du week-end pour faire une sieste de 20 minutes (le temps d'une phase de sommeil paradoxal) ou de 1 h 30 (la durée d'un cycle complet).

## Remèdes de grand-mère

### Rajeunir ses mains

Je ne m'essuie pas les mains après... avoir étalé un masque de beauté sur mon visage ou mon corps. Je leur en fait profiter. Ainsi pas de gaspillage et mes mains restent jeunes !

### Remède contre l'acné et les points noirs

Pour enlever l'acné sur le visage et le dos : faites bouillir dans 1/4 d'eau, 30 g de baies de genièvre (10 min). Appliquez matin et soir pendant 1 mois ; pour les points noirs sur les épaules : mettez du jus de citron sur un coton et tamponnez-les avec celui-ci matin et soir jusqu'à leur disparition.

### Le bain aux plantes

Faites une décoction de 250 grammes de baies de genièvre dans 2 litres d'eau minérale bouillante. Laissez infuser pendant 30 minutes, puis ajoutez-la à l'eau de votre bain.

### Un masque anti-peau grasse

Mélanger 2 cuillères à soupe de miel, le jus d'un citron ainsi qu'une cuillère à café d'argile verte en poudre.

## Bon à savoir - - - - - Sourire avec son ventre !

Pour se détendre, les Orientaux ont une pratique originale du sourire. «Le visage comporte une quarantaine de muscles qui sont reliés, via les organes des sens, à d'autres systèmes organiques.»

- Les yeux sont par exemple «raccordés» au foie. «Souriez des yeux et concentrez-vous sur votre foie. Inspirez par le ventre et détendez ce siège de la colère. En plaçant votre main droite à cheval sur la dernière côte droite, vous sentirez réagir et «glouglouter».

- Votre sourire va s'étendre aux

ailes du nez, concentrez-vous alors sur vos poumons, siège du courage. Respirez bien avec le ventre et soufflez. Vous ressentirez la détente profonde des poumons, leur capacité à se remplir d'air. Car, angoissé, on oublie souvent de respirer profondément. «Sortez ce que vous n'aimez pas, et refaites l'exercice plusieurs fois par jour.»

- Souriez enfin largement et concentrez-vous sur la rate et le pancréas, à gauche en dessous des côtes, siège des soucis.

- «Puis souriez jusqu'aux oreilles», raccordées aux reins,

sites de la peur. Pour les apaiser, imaginez-les logés à la taille, dans le dos, au besoin, massez-les avec les doigts des deux mains. Enfin, relâchez la langue et concentrez-vous sur la détente du cœur, siège de l'impatience et de la jalousie. Vous serez étonnée de vous sentir plus centrée et plus détendue.»



## Santé Qu'est-ce que la ménopause ?

Ce qu'il faut savoir en premier c'est que la ménopause est un phénomène naturel ; ce n'est pas une maladie.

### A quel âge commence la ménopause ?

La ménopause intervient en moyenne à 50 ans. Mais d'une femme à l'autre, cette étape peut se produire naturellement entre 40 et 55 ans. Elle est généralement avancée d'un an ou deux chez les grosses fumeuses. De plus, certains facteurs génétiques peuvent jouer. La date de survenue de la ménopause est souvent la même pour une mère et sa fille.

## Les troubles urinaires

Le contrôle de la vessie peut être moins bon, ce qui peut provoquer de petites fuites urinaires, en particulier lors d'efforts (éternuements, fous rires...). Il est important de prendre en compte ce problème d'incontinence dès qu'il apparaît afin qu'il ne s'accroisse pas.

### Les modifications de la peau

La structure et la texture de la peau sont influencées par les hormones sexuelles et des modifications biologiques plus générales liées au vieillissement. Après la ménopause, la peau devient plus fine et plus fragile.

### La prise de poids

Souvent, au moment de la ménopause, les femmes prennent du poids et trouvent qu'il est plus difficile qu'auparavant de perdre ces kilos. La prise de poids n'est pas directement liée aux modifications hormonales de la ménopause. Cependant, la ménopause entraîne une modification dans la répartition des graisses.



**Les DÉBATS**

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Directrice de la publication / Gérante Naima MAHMOUDI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

## Championnat d'Afrique 2018 de Judo Benyakhlef (entraîneur national) : "J'espère obtenir des résultats positifs à Tunis"

■ La sélection algérienne de judo, seniors messieurs, prendra part au Championnat d'Afrique des nations, prévu du 12 au 15 avril à Tunis, avec l'ambition de réaliser des «résultats positifs», a assuré l'ancien international Amar Benyakhlef qui effectuera son baptême de feu en tant que sélectionneur lors de ce rendez-vous continental. «J'ai été nommé entraîneur national avant le championnat d'Algérie individuel (11-13 janvier). Mon objectif à court terme est de réaliser des résultats positifs au Championnat d'Afrique prévu en avril à Tunis, malgré le manque de préparation», a déclaré Benyakhlef à l'APS. «Nous allons entamer des stages de pré-compétition dans les prochains jours. Le staff technique va donner son maximum pour bien préparer nos judokas et moi en tant qu'ancien athlète j'espère partager mon expérience avec nos internationaux pour bien représenter les couleurs nationales», a ajouté le médaillé d'argent de la catégorie des moins de (-90 kg) aux Jeux olympiques de Pékin (Chine) en 2008. Benyakhlef a également indiqué que son ambition est de rajeunir les rangs de la sélection en incorporant de jeunes judokas pour former une équipe d'avenir, soulignant que ce travail demande beaucoup de temps. «La majorité des éléments de la sélection nationale sont en fin de carrière, il faut absolument rajeunir l'équipe. Nous avons donc décidé avec la Fédération de diviser le groupe en deux. Un groupe formé de judokas expérimentés qui disputeront les compétitions internationales et les qualifications aux Jeux olympiques, alors que le 2e groupe formé de jeunes talents prendra part aux stages de préparation pour acquérir de l'expérience et gagner une place dans l'équipe A», a expliqué Benyakhlef qui a signé un contrat de deux ans avec la Fédération algérienne de judo. En repérage lors du Championnat d'Algérie individuel disputé du 11 au 13 janvier à Rouiba (Alger), Benyakhlef a estimé que le niveau du judo algérien est en «nette régression», indiquant qu'«aucun jeune n'est sorti du lot lors de cette compétition». «Cette régression est due au manque de préparation dans les clubs. Les athlètes de la sélection se plaignent des lacunes dans tous les aspects : techniques, tactiques et même physiques. Il faut travailler sans relâche pour rehausser le niveau de nos judokas», a-t-il conclu. Avant de prendre part au Championnat d'Afrique des nations 2018, la sélection algérienne participera au Grand Prix de Tunis, prévu du 19 au 21 janvier, avec un effectif formé de 22 athlètes (12 messieurs - 10 dames). Cette compétition regroupera près de 429 judokas de 50 nations issues des cinq continents.

# Derby algérois passionnant, la JSS en péril

Ligue I Mobilis (18e journée)



La JS Kabylie, version Mellal et Saâdi, fera tout ce qui est de son mieux pour sortir la tête du tunnel en recevant la lanterne rouge du championnat lors de cette 17e journée de Ligue I Mobilis au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. Les Canaris sont décidés à l'emporter

dans ce match avancé qui se joue vendredi et se batront à fond pour venir à bout des Blidéens. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe blidéenne qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui jettera toutes ses forces dans la bataille en espérant revenir au moins avec le point du

nul qui sera une belle opération pour elle. Le stade du 5 juillet d'Alger abritera un chaud derby entre deux formations algéroises que sont le CR Belouizdad et l'USM El Harrach, et qui traversent toutes deux des situations difficiles. Le Chabab qui n'a pas remporté aucun succès depuis la troi-

sième journée de Ligue I souhaite s'en sortir avec les trois points, alors que les Harrachis qui continuent à souffrir que ce soit à domicile ou à l'extérieur veulent se ressaisir. Les poulains de Taoussi partent avec les faveurs du pronostic et devraient logiquement l'emporter sauf si les banlieusards n'en décident autrement, eux, qui croient toujours en leur étoile et pensent qu'il est possible de se sortir de cette situation et quitter la zone des turbulences. Le suspense et l'engagement physique sera, en tout cas, au rendez-vous au grand bonheur des supporters qui se rendront en force au temple olympique pour donner de la voix. Enfin, l'US Biskra donnera la réplique, jeudi, à la JS Saoura, le dauphin du leader qui tentera de revenir avec les trois points du succès dans ce derby du Sud. Les gars de la Saoura qui enregistrent de très bons résultats souhaitent continuer sur cette belle série et l'emporter pour garder le cap et rester dans le giron du leader. Imad M.

### ■ Le programme :

**Jeudi 18 janvier 2018 :**  
USB-JSS (16h)

**Vendredi 19 janvier 2018 :**  
JSK-USMB (16h)  
CRB-USMH (16h)

Ligue II Mobilis (18 journée)

## L'ASAM risque gros

■ Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Aïn Miila sera en danger lors de cette 17e journée de la Ligue II Mobilis, en se rendant à Rélizane où il devra croiser le fer avec le Rapide local. En effet, les Miliis risquent carrément de laisser des plumes lors de cette confrontation d'autant plus que les Lions de la Mena souhaitent se relancer dans la course à l'accession malgré les perturbations qu'a connues le club lors de cette trêve. Une défaite

des gars d'Aïn Miila profitera certainement au dauphin, le MO Béjaïa qui reçoit à domicile l'équipe du RC Kouba qui a voyagé mal depuis l'entame de la saison. Les gars de la ville des Hammadites ne devraient pas trouver beaucoup de peine pour l'emporter d'autant plus qu'ils bénéficieront du soutien de leur public qui se rendra en force au stade. De son côté, la JSM Skikda se rendra à Bordj Bou Arreridj pour affronter le Ahly local. Ce derby

sera très disputé certainement entre les deux formations, même si les Bordjiens ont plus de chances de l'emporter, même si les Skikdis risquent de leur créer des problèmes. L'ASO Chlef aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Tlemcen où le WAT l'attendra de pied ferme et visera la victoire pour sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve.

I.M.

### ■ Le programme :

**Vendredi 26 janvier 2018 :**

CRBAF-JSMB (15h)  
RCR-ASAM(15h)  
CABBA-JSMS(15h)  
ABS-MCS(15h)  
MCEE-ASMO  
WAT-ASO(16h)  
MOB-RCK(16h)  
GCM-CAB(17h)

Boxe professionnelle/ RBO (super-léger)

## Yassa face au Paraguayen Cardozo samedi à Alger

■ Le boxeur professionnel algérien Mohamed Yassa affrontera le Paraguayen Victor Cardozo Coronel samedi (17h00) à la salle Harcha-Hacène d'Alger, comptant pour le championnat du monde de boxe professionnelle version Royal Boxing Organisation (RBO/ super-léger), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette soirée dédiée à la mémoire du regretté le Moudjahid Abdelkrim Souici est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe

(FAB), de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger (DJS) et de la Ligue algéroise de boxe. A cet effet, une conférence de presse sera organisée vendredi (17h00) au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), en présence des deux boxeurs et le promoteur et organisateur des combats professionnels, l'Algérien Khelifa Mederres. En vue de ce rendez-vous, Mohamed Yassa intensifie sa préparation depuis quelques temps au niveau du complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger) pour être au top

niveau le jour «J» afin d'essayer d'ajouter un autre titre international à son palmarès déjà très riche. En amateur, Yassa (40 ans) a été champion d'Afrique à deux reprises (2003 et 2007), avant d'embrasser une carrière professionnelle, devenant champion du monde (NBA) en 2004 et champion international (IBF) 2005. En 20 combats professionnels, Yassa a remporté 18 victoires dont 10 avant la limite contre deux défaites. La soirée comprendra, en outre, d'autres combats dans le cadre du championnat professionnel.

US Biskra

## 10 millions DA pour le club des Zibans

■ Une aide de 10 millions DA a été allouée au club de football de l'US Biskra (ligue professionnelle-1 Mobilis) par la commune de Biskra, a indiqué mardi le président de l'APC Azzedine Slimani. Ce montant dégagé du budget de la commune aidera le club à surmonter «l'étouffante crise financière» qu'il affronte et qui s'est répercutée sur les performances de l'équipe, a indiqué Slimani en conférence de presse. Cette aide traduit également la volonté des autorités locales d'accompagner les clubs sportifs et de contribuer à la couverture de leurs besoins financiers, a-t-il ajouté. Ce montant sera versé dans les comptes du club dans «moins d'un mois», a souligné cet élu. L'US Biskra occupe après 16 journées de compétition l'avant-dernière position au classement général du championnat de Ligue 1 avec 13 points.



Algier  
Ensoleillé  
Min 12 °C  
Max 18 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 13 °C  
Max 17 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 12 °C  
Max 15 °C

http://www.lesdebats.com

Pakistan

## La ville de Kasur terrifiée par un tueur en série d'enfants

Déjà traumatisée par un vaste scandale de pédophilie en 2015, la ville pakistanaise de Kasur est à présent confrontée à un tueur en série d'enfants qui terrifie la population tandis que le pays tout entier s'indigne de l'impuissance de la police.

Début janvier, le corps de Zainab Fatima Ameen, 6 ans, est retrouvé sur un tas d'ordures. La fillette a été violée et tuée. Partout au Pakistan, des veillées à la bougie s'organisent. Le mot-dièse #JusticePourZainab envahit les réseaux sociaux.

Mais à Kasur, ville de 300 000 habitants frontalière de l'Inde, c'est la colère qui domine. Des milliers de manifestants s'en prennent à des bâtiments officiels, incendient des maisons de policiers pour dénoncer leur inaction supposée. Deux protestataires sont tués par des tirailleurs est le 12<sup>ème</sup> enfant assassiné ces deux dernières années dans un rayon de 2 km autour de Kasur, selon les autorités. «L'auteur des crimes est un tueur en série», «un fou», affirme à l'AFP, Malik Muhammad Ahmad Khan, le porte-parole de la province du Pendjab, dont Kasur fait partie. Dans au moins six cas, les enquêteurs ont retrouvé le même ADN, observe le docteur Nazir Ahmed, chef de l'hôpital de Kasur, en charge des autopsies. «Toutes les victimes semblent présenter le même genre de blessures», commente-t-il, évoquant des marques de «strangulation, brûlures, balafres et coupures». Les télévisions pakistanaises ont diffusé en boucle des images glaçantes de caméras de vidéosurveillance montrant une petite fille présentée comme Zaïnab, main dans la main avec un homme non identifié.

Les habitants de Kasur sont écoeurés par cette nouvelle affaire alors qu'un scandale pédophile avait déjà éclaboussé la ville en 2015. Au moins 280 enfants avaient été filmés alors qu'ils étaient abusés sexuellement et leurs familles victimes de chantage. Malgré les appels à l'aide des parents, la police ne s'était résolue à agir que lorsque des affrontements entre des proches des victimes et les autorités avaient mis l'affaire sur la place publique.

Les parents d'enfants assassinés se plaignent eux aussi de l'inertie des forces de l'ordre. «Le chef du district de la police nous a dit qu'ils ne pouvaient pas arrêter le coupable», a déclaré à l'AFP, Muhammad Ayub, dont la nièce a été violée et tuée en juillet.

Seule une petite fille de 6 ans a survécu à son agresseur. Retrouvée en novembre, elle aussi dans une décharge, où elle avait été laissée pour morte, elle est désormais tétraplégique et incapable de parler.

«Des caméras devraient être installées dans chaque coin de rue pour la protection des enfants. Comment des mères peuvent-elles les accompagner tout le temps ?», s'interroge la tante de la survivante.

«Nous ne savons pas ce qui se passe», tonne Ameer Ansari, le père de Zainab, qui s'empare lui aussi contre la police. «Ils n'ont montré aucun intérêt» à résoudre cette affaire, selon lui. Les autorités restent toutefois confiantes, le chef du district de la police Zahid Nawaz Marwat ambitionnant d'arrêter le coupable «dans quelques jours». Ce qui ne rassure pas les habitants de Kasur, qui à l'instar de Ghulam Fareed, un habitant, se disent «forcés d'enfermer chez eux» leurs enfants.

AFP

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

SANTÉ: RIEN NE VA PLUS



Wilayas de l'est du pays

## Un plan régional de lutte contre le vol de véhicule



Un plan régional de lutte contre le vol et le trafic de véhicules a été récemment mis en place par les services de polices des wilayas de l'est du pays, a révélé hier à l'APS, le chef du service de la police judiciaire auprès de la Sûreté de wilaya de Constantine.

Ce dispositif de lutte et de prévention impliquant l'ensemble des sections de la police judiciaire des wilayas de l'Est a pour objectif «d'assurer davantage d'efficacité et de célérité dans la résolution des affaires liées au tra-

fic de véhicules», a précisé M. Réhha Bouras.

L'officier a, dans ce contexte, révélé qu'une centaine de cas de vol de véhicules a été enregistrée à Constantine durant l'année 2017, avec une augmentation de plus de 40% par rapport à l'année précédente (2016).

Les services de police ont pu récupérer 42 véhicules, selon les précisions fournies par la même source qui a mis l'accent sur l'impact qu'à eu le plan régional de lutte contre ce trafic mis en place durant le dernier trimestre de l'an-

née 2017 dans la résolution de plusieurs cas de vol de véhicules.

Le plan régional de lutte contre le vol et le trafic de véhicules opère selon «une stratégie analytique» élaborée par les services compétents prenant en considération entre autres, le plan opératoire des réseaux criminels versés dans ce genre de trafic et les procédés d'évacuation adoptés pour «dissimuler» les véhicules volés, a fait savoir le responsable.

M. Bouras a détaillé que dès le signalement d'un vol de véhicule, l'alerte est aussitôt donnée et les recherches sont simultanément enclenchées à travers toutes les wilayas de l'Est pour «un meilleur résultat sur le terrain», affirmant que des outils de communication et d'information ultra modernes sont utilisés dans le cadre de ce plan régional de lutte contre ce genre de trafic.

La mise en place de ce procédé de lutte contre le trafic de véhicules a été décidée dans le cadre des efforts de modernisation enclenchés par la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), a-t-il conclu.

Bilal L.

Organisation internationale pour les migrations

## Libération d'une responsable enlevée en Libye

Une responsable de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) enlevée en Libye a été libérée deux jours après le sauvetage réussi de ses deux collègues, a annoncé mardi un responsable libyen de la sécurité.

La responsable a été libérée par les hommes armés qui l'avaient enlevée et séquestrée dans une ferme proche de Sabha, dans le sud de la Libye, après que les services de sécurité libyens ont réussi à localiser sa position, a déclaré Sa'adi Emhemmed, directeur du Directoire de la sécurité de la ville méridionale de Sabha.

«Une fois le lieu de détention identifié, les anciens de la tribu ont été contactés, et ont été informés que les ravisseurs avaient été identifiés. Nous leur avons demandé de libérer leur otage, sans quoi nous serions dans l'obligation d'attaquer la ferme», a-t-il ajouté.

Les ravisseurs ont répondu favorablement

aux anciens de la tribu, et ont libéré leur otage sans qu'une confrontation avec les forces de sécurité soit nécessaire.

«L'enquête a révélé que le motif de l'enlèvement était l'obtention d'une rançon», a déclaré M. Emhemmed, soulignant que les kidnappeurs n'avaient pas de casier judiciaire, et avaient maintenant été mis en accusation par le Directoire de la sécurité.

Des hommes armés ont enlevé trois responsables de l'OIM - deux Libyens et une Espagnole d'origine palestinienne - dans le sud de la Libye, il y a quelques jours. Les forces de sécurité libyennes ont secouru les deux responsables libyens, samedi.

La mission de l'OIM en Libye effectuée de fréquentes visites de terrain dans le sud du pays, dans le cadre de son programme de retour volontaire des immigrés clandestins de Libye vers leur pays d'origine.

R. N.

ACTU...

Chlef et Djelfa

## Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Chlef et Djelfa par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 16 janvier 2018 à Chlef et Djelfa (1<sup>ère</sup> Région militaire) quatre éléments de soutien aux groupes terroristes», note la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi à In Guezzam (6<sup>ème</sup> RM), un véhicule tout-terrain chargé de 1,5 tonne de sucre destiné à la contrebande, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois narcotrafiquants en possession de 6 500 comprimés de psychotropes à Oran (2<sup>ème</sup> RM) et saisi 321 unités de différentes boissons à Ouargla (4<sup>ème</sup> RM)».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont intercepté six immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Ouargla et El Oued», conclut le communiqué.

K. Y.

Bordj Bou Arréridj

## Deux morts dans le dérapage d'un camion

Deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Ben Daoud (Ouest de Bordj Bou Arréridj), a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit au village Laâraf, lorsqu'un camion a dérapé et s'est encastré dans une habitation, a indiqué la même source.

Une des deux personnes qui ont trouvé la mort, âgée de 60 ans a rendu l'âme sur place, tandis que la seconde (23 ans) est décédée après son évacuation à la polyclinique de la même localité, a-t-on noté.

Ces personnes décédées, selon la même source, ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de la commune de Ben Daoud puis transférées à la morgue de l'hôpital de la localité d'El Mensoura. Les blessés, le conducteur et son accompagnateur, âgés de 20 ans, ont été transportés par des particuliers à la polyclinique de la commune de Ben Daoud puis transférés par les services de la santé vers l'hôpital Lakhdar Bouzidi au chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Ghani I.